First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

National Finance

Chairman:
The Honourable LOWELL MURRAY, P.C.

Tuesday, November 6, 2001

Issue No. 27

Seventh meeting on:
The effectiveness and possible improvements to the present equalization policy in ensuring that provincial governments have sufficient revenues to provide reasonably comparable levels of public service at reasonably comparable levels of taxation

APPEARING:
Neil LeBlanc, Minister of Finance of Nova Scotia

WITNESS:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Finances nationales

Président:
L'honorable LOWELL MURRAY, c.p.

Le mardi 6 novembre 2001

Fascicule nº 27

Septième réunion concernant:
L'efficacité et les améliorations possibles de la politique actuelle de péréquation pour ce qui est de donner aux gouvernements provinciaux des revenus suffisants pour leur permettre d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparables

COMPARAÎT:
Neil LeBlanc, ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse

TÉMOIN:
(*Voir à l'endos*)

38403

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Lowell Murray, P.C., *Chairman*

The Honourable Isobel Finnerty, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Banks	Furey
Bolduc	Kinsella
* Carstairs, P.C. (or Robichaud, P.C.)	* Lynch-Staunton (or Kinsella)
Cools	Mahovlich
Doody	Stratton
Ferretti Barth	Tunney

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Stratton substituted for that of the Honourable Senator Comeau (*November 6, 2001*)

The name of the Honourable Senator Comeau substituted for that of the Honourable Senator Stratton (*November 5, 2001*)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président: L'honorable Lowell Murray, c.p.

Vice-présidente: L'honorable Isobel Finnerty

et

Les honorables sénateurs:

Banks	Furey
Bolduc	Kinsella
* Carstairs, c.p. (ou Robichaud, c.p.)	* Lynch-Staunton (ou Kinsella)
Cools	Mahovlich
Doody	Stratton
Ferretti Barth	Tunney

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Stratton substitué à celui de l'honorable sénateur Comeau *(le 6 novembre 2001)*

Le nom de l'honorable sénateur Comeau substitué à celui de l'honorable sénateur Stratton *(le 5 novembre 2001)*

Published by the Senate of Canada

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 6, 2001
(32)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 9:32 a.m., this day, in room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable Senator Murray, P.C.. presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Bolduc, Comeau, Cools, Doody, Ferretti Barth, Finnerty, Furey, Mahovlich, Murray, P.C. and Tunney (11).

Other senator present: The Honourable Senator Oliver (1).

In attendance: Mr. Guy Beaumier, Research Officer, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

APPEARING:

Neil LeBlanc, Minister of Finance of Nova Scotia.

WITNESS:

From the Government of Nova Scotia:

Elizabeth A. Cody, Executive Director, Fiscal and Economic Policy, Nova Scotia Finance Department

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on June 12, 2001, the committee continued its examination of the effectiveness of and possible improvements to the present equalization policy in ensuring that provincial governments have sufficient revenues to provide reasonably comparable levels of public service at reasonably comparable levels of taxation.

Mr. LeBlanc made an opening statement and answered questions from members of the committee.

At 11:05 a.m., the committee continued its meeting in camera to discuss a draft budget.

The Chairman presented the following draft budget for the fiscal year 2001-2002 for consideration by members of the committee:

Professional and Other Services	$ 3,000
Total	$ 3,000

After discussion, the Honourable Senator Doody moved — That the committee adopt the proposed budget and that the Chair submit the budget to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

The question being put on the motion it was adopted.

At 11:20 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 6 novembre 2001
(32)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 32, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur Murray, c.p. (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Banks, Bolduc, Comeau, Cools, Doody, Ferretti Barth, Finnerty, Furey, Mahovlich, Murray, c.p. et Tunney (11).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Oliver (1).

Également présent: M. Guy Beaumier, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

COMPARAÎT:

Neil LeBlanc, ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse.

TÉMOIN:

Du gouvernement de la Nouvelle-Écosse:

Elizabeth A. Cody, directrice exécutive, Politiques fiscales et économiques, ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 12 juin 2001, le comité poursuit l'examen de l'efficacité et des améliorations possibles de la politique actuelle de péréquation pour ce qui est de donner aux gouvernements provinciaux des revenus suffisants pour leur permettre d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparable.

M. LeBlanc fait une déclaration et répond aux questions posées par les membres du comité.

À 11 h 05, le comité poursuit ses travaux à huis clos pour discuter du budget proposé.

Le président propose aux membres du comités le budget suivant pour l'exercice 2001-2002:

Services professionnels et autres	3 000 $
Total	3 000 $

Après discussion, l'honorable sénateur Doody propose que le comité adopte le budget proposé et que le président le soumette au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 11 h 20, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Tõnu Onu

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 6, 2001

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:32 a.m. to examine the effectiveness of and possible improvements to the present equalization policy in ensuring that provincial governments have sufficient revenues to provide reasonably comparable levels of public service at reasonably comparable levels of taxation.

Senator Lowell Murray (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Senators, this is the committee's sixth public hearing on the subject of equalization. We have been mandated to examine and report on the effectiveness of and possible improvements to the present equalization policy in ensuring that provincial governments have sufficient revenues to provide reasonably comparable levels of public service at reasonably comparable levels of taxation.

[*Translation*]

Mr. Neil LeBlanc, Minister of Finance of Nova Scotia: Thank you Mr. Chairman for the opportunity to come before you today to share Nova Scotia's concerns on what we consider to be a fundamental cornerstone of our federation. Pursuant to section 36(2) of the Constitution, Parliament and the government of Canada are committed to the principle of making equalization payments to ensure that provincial governments have sufficient revenues to provide reasonably comparable levels of public services at reasonably comparable levels of taxation.

[*English*]

We must recognize that the constitutional commitment to equalization in section 36(1) of the Constitution Act is meant to complement another fundamental cornerstone to this federation. Section 36(1) of the Constitution commits the Government of Canada and the provincial governments to promoting equal opportunities for the well-being of Canadians and to furthering economic development to reduce disparity in opportunity.

Equalization on its own is self-perpetuating. The commitment of section 36(1) is to ensure that it does not happen. It makes a national commitment to build strong economies within the federation that will sustain the level and the quality of programs and services needed by all Canadians. Until that economic strength is achieved, however, and our provincial economies become self-sustainable, the important role that equalization assumes within our federation cannot be understated.

The equalization program has served us well over the past four decades. Since its introduction in 1957, it has channelled critical additional resources into Nova Scotia that have enabled us to provide a level of essential services that we would not have been able it afford otherwise. The inflow of those transfers to the province has provided us with the additional fiscal flexibility

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 6 novembre 2001

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 32 pour effectuer une étude sur l'efficacité et les améliorations qui pourraient être apportées à la politique actuelle de péréquation pour ce qui est de donner aux gouvernements provinciaux des revenus suffisants pour leur permettre d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparable.

Le sénateur Lowell Murray (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Chers collègues, il s'agit de la sixième séance publique où notre comité examine la question de la péréquation. Nous avons reçu le mandat de faire une étude et de produire un rapport sur l'efficacité et les améliorations qui pourraient être apportées à la politique actuelle de péréquation pour ce qui est de donner aux gouvernements provinciaux des revenus suffisants pour leur permettre d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparable.

[*Français*]

M. Neil LeBlanc, ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse: Monsieur le président, je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de vous faire part des préoccupations de la Nouvelle-Écosse, en ce que nous considérons comme la pierre angulaire de notre fédération. Conformément à l'article 336 de la Loi constitutionnelle, le Parlement et le gouvernement du Canada s'engagent à respecter le principe des paiements de péréquation effectués, de sorte que les gouvernements provinciaux disposent de revenus suffisants, et d'offrir un niveau de services publics comparables à des taux d'imposition raisonnables et comparables.

[*Traduction*]

Nous devons reconnaître que cet engagement constitutionnel à l'égard de la péréquation, énoncé au paragraphe 36(1) de la Loi constitutionnelle, vise à poser une autre pierre angulaire à notre fédération. Par ce paragraphe de la Loi constitutionnelle, les gouvernements fédéral et provinciaux s'engagent à promouvoir l'égalité des chances de tous les Canadiens dans la recherche de leur bien-être et à favoriser le développement économique pour réduire l'inégalité des chances.

À l'exclusion de toute autre mesure, la péréquation a tendance à se perpétuer. Or, l'engagement énoncé au paragraphe 36(1) vise justement le contraire; Le but de cet article est qu'il s'édifie, au sein de la fédération, des économies solides propres à assurer à tous les Canadiens le niveau et la qualité de programmes et de services dont ils ont besoin. Toutefois, d'ici à ce qu'on atteigne pareille santé économique et que nos économies provinciales puissent s'autosuffire, on doit se garder de sous-estimer le rôle que joue la péréquation au sein de notre fédération.

Le programme de péréquation nous a bien servi au cours des quatre dernières décennies. Depuis sa création en 1957, il a canalisé vers notre province des ressources additionnelles cruciales qui nous ont permis de fournir un niveau de services publics essentiels que, seuls, nous n'aurions pas été en mesure de nous offrir. L'apport de ces transferts a procuré à la

necessary to provide both comparable levels of basic services and simultaneously stimulate the growth of our economy through competitive tax policies.

As a result of such investment into our region, our overall provincial economy expanded and our per capita GDP and personal income levels per capita grew to represent 78.9 per cent and 87 per cent of the national average respectively by 1991.

Since the early 1990s, however, our progress in closing the gap with the rest of the country has stalled. Federal expenditures into the region have decreased and the limitations on the equalization program have reduced our overall fiscal capacity levels. Our fiscal capacity after equalization transfers is now only 96 per cent of the national average. This is in contrast to some of the more wealthy provinces whose fiscal capacity is well above the national average. For example, Ontario is at 105 per cent and Alberta is at 153 per cent.

Like most public programs, the equalization program has come under some criticism over the years. There are some who say that the program should be scrapped completely. They would argue that it is a welfare trap being paid for on the backs of the wealthier provinces. There are also those who say that it should be radically changed to address what are perceived as fundamental flaws in its design.

It should be clearly understood that equalization transfers are funded from taxes paid by all Canadians in all provinces. Nova Scotia's own taxpayers contribute as much in taxes to the federal treasury relative to the size of their economy as other Canadians, even those live in the more advantaged provinces.

It is from this national pool of resources that the federal government draws the revenues necessary to fulfil the constitutional commitment to provide equalization transfers to the less wealthy provinces. It must also be clearly understood that all provinces strive, first and foremost, to increase their own self-sufficiency and to build strong economies that will allow them to provide the high quality programs and services necessary to meet the needs of its citizens.

Unfortunately for many provinces within this federation, such opportunities have not been sufficient in the past. As the wealthier provinces within this nation grow and prosper, their ability to enhance the level and quality of their programs is similarly enhanced. This has posed a continual challenge to the less wealthy provinces to maintain comparable levels of services at comparable levels of taxation.

The current equalization formula for determining the levels of these transfers has come under criticism over the years for being far too complex and understood by only a few. Those critics would see the formula radically changed and replaced with an alternate, seemingly simpler measurement. Governments must respond to those arguments with caution.

Nouvelle-Écosse la flexibilité financière supplémentaire qu'il lui fallait pour à la fois offrir des niveaux comparables de services de base et stimuler la croissance de son économie au moyen de politiques fiscales compétitives.

Ces investissements dans notre région ont accéléré le développement de l'ensemble de notre économie provinciale et favorisé une augmentation de nos niveaux de PIB par habitant et de revenus personnels, qui, en 1991, ont atteint respectivement 78,9 p. 100 et 87 p. 100 de la moyenne nationale.

Depuis le début des années 90, cependant, nos espoirs de rattraper le reste du pays se sont estompés. Les dépenses fédérales dans la région ont diminué, et les limites imposées au programme de péréquation ont réduit notre capacité fiscale globale. Après comptabilisation des transferts de péréquation, notre capacité fiscale s'établit maintenant à 96 p. 100 de la moyenne nationale. Nous accusons donc tout un contraste avec les provinces les mieux nanties, dont la capacité financière se situe bien au-delà de la moyenne nationale. Ainsi, l'Ontario en est à 105 p. 100 et l'Alberta à 153 p. 100.

Tout comme la plupart des programmes publics, le programme de péréquation a été la cible de critiques au fil des ans. Certains disent même que ce programme devrait être totalement aboli, le qualifiant d'instrument de dépendance infernale que les provinces favorisées sont tenues de financer. D'autres soutiennent qu'il faudrait le transformer radicalement pour en corriger les profonds vices de conception.

Il faut bien saisir que les transferts de péréquation sont en fait financés à même les impôts des Canadiens de toutes les provinces. Ce que les contribuables de la Nouvelle-Écosse versent au Trésor fédéral, compte tenu de la taille de leur économie, équivaut à ce qu'y versent les autres Canadiens, y compris ceux qui vivent dans les provinces plus favorisées.

C'est à même ce bassin national de ressources que le gouvernement fédéral tire les revenus dont il a besoin pour respecter son engagement constitutionnel de fournir des transferts de péréquation aux provinces moins bien nanties. Il faut être bien conscient que toutes les provinces cherchent avant tout à parvenir à l'autosuffisance et à raffermir leur économie pour pouvoir offrir les programmes et services de haute qualité que réclament leurs citoyens.

Malheureusement pour plusieurs provinces au sein de cette fédération, les occasions de se développer n'ont pas été suffisamment nombreuses par le passé. Pour autant que les provinces favorisées connaissent la croissance et la prospérité, leur aptitude à améliorer la qualité et le niveau de leurs programmes s'en trouve également accrue. Le maintien de niveaux comparables de services, à des taux d'imposition compétitifs, représente un défi continu pour les provinces moins riches.

La formule actuelle de péréquation, qui sert à déterminer le niveau de ces transferts, a été critiquée au fil des ans sous prétexte qu'elle serait trop complexe et qu'elle ne serait comprise que par un petit nombre. Ceux qui la critiquent aimeraient la voir considérablement modifiée et remplacée par une autre apparemment plus simple. Le gouvernement doit ici faire preuve de discernement.

The current equalization mechanism provides for a comprehensive accounting of the actual revenue-raising ability of provinces from the wide range of sources available. Governments must not rush to dismiss such progress in the face of misunderstanding and perceived complexity.

Le mécanisme actuel de péréquation comptabilise de manière exhaustive la capacité réelle qu'ont les provinces de générer des revenus à partir d'un vaste éventail de sources disponibles. Il est essentiel que le gouvernement prenne garde d'aller mettre au rancart du revers de la main les améliorations qui ont été apportées au fil des ans à la formule sous prétexte que certains prétendent qu'elle suscite de la mésentente et qu'elle est trop complexe.

The real threat that has emerged within the system of equalization transfers today has come about because of cost-cutting measures taken by the federal government over the last two decades. Over the period 1983 to date, federal equalization transfers have declined significantly as a percent of national GDP and have accounted for a decreasing share of federal revenues. I do not intend to minimize the significance of federal dollars currently provided under this program. However, when compared to what funds are needed to do the job to fulfil the constitutional commitment, they are inadequate.

La véritable menace qui pèse sur le régime des paiements de péréquation tient aux coupes que le gouvernement fédéral a effectuées dans ses dépenses au cours des deux dernières décennies. Depuis 1983, le poids relatif des transferts fédéraux de péréquation par rapport au PIB national a chuté de façon significative, et ces transferts accaparent une part de moins en moins grande des revenus fédéraux. Je ne veux pas par là minimiser l'importance que revêt pour nous la part des deniers fédéraux que nous touchons dans le cadre de ce programme. Ce que j'affirme toutefois, c'est qu'en regard de ce qui est requis pour respecter l'engagement constitutionnel, ces transferts sont insuffisants.

Our government struggles with the extremely difficult choices arising from the escalating cost pressures and increasing competitiveness from some of our sister provinces. Our ability to respond to those pressures in a fiscally responsible manner has been difficult. We are committed, however, to making the decisions necessary to live within our means.

Notre gouvernement est quotidiennement contraint de faire des choix extrêmement difficiles en raison de l'escalade des coûts des services et de la concurrence de plus en plus vive que nous livrent certaines provinces. Notre capacité à réagir à ces pressions d'une manière fiscalement responsable est précaire. Nous entendons cependant prendre les décisions qui s'imposent pour que nous puissions vivre selon nos moyens.

Two years ago, when I assumed this post, the Province of Nova Scotia faced an annual deficit of approximately $500 million. Over the past two years, we have worked hard to turn the financial circumstances of the province around. Our deficit for last year was forecast at $199 million, and we are working toward reducing that even further in the current year, with a budget forecast deficit of $91 million. Our goal is to have a balanced budget by next year.

Il y a deux ans, lorsque je suis entré en fonction, la province de la Nouvelle-Écosse devait faire face à un déficit annuel de plus de 500 millions de dollars. Ces deux dernières années, nous n'avons négligé aucun effort pour redresser la situation financière de la province. Notre déficit pour le dernier exercice devrait s'élever à 199 millions de dollars, et nous allons tâcher de le ramener à 91 millions au cours du présent exercice. Notre objectif est de présenter un budget équilibré d'ici l'an prochain.

Our progress in reducing our deficit has come from making difficult choices and sacrifices. On a per capita basis in Nova Scotia, program expenditures have been the second lowest in the country in each of the last three years. It is very clear that if we are to maintain our programs and services at comparable levels to other provinces we must have adequate federal support.

C'est toutefois aux prix de choix difficiles et de lourds sacrifices que nous sommes parvenus à réduire autant notre déficit. Ces trois dernières années, la Nouvelle-Écosse s'est classée à l'avant-dernier rang au pays pour ce qui est du montant des dépenses de programmes par habitant. Il est évident que, pour maintenir nos programmes et services à des niveaux comparables à ceux des autres provinces, nous devons disposer d'un soutien fédéral adéquat.

Nova Scotia depends upon equalization to help us deal with those challenges. Unfortunately, federal cost-cutting actions over the past several years have severely threatened our ability to effectively manage those challenges. To help you understand the impacts, honourable senators, I will give some examples.

La Nouvelle-Écosse a besoin de la péréquation pour relever ces défis. Malheureusement, les mesures fédérales de restriction des dépenses, ces dernières années, ont mis sérieusement en péril notre capacité de faire face à la situation. Pour vous aider à comprendre les impacts qu'ont eus ces réductions, permettez-moi, mesdames les sénateurs et messieurs les sénateurs, de vous donner quelques exemples.

Reduction in the core standard from a 10-province standard to one of five provinces in 1982-83 has cost Nova Scotians roughly $113 million annually, on average, or $2.3 billion in total since 1982. The introduction of a ceiling on the growth in annual entitlements under the formula has cost Nova Scotia over

La réduction de dix à cinq, en 1982-1983, du nombre de provinces sur lesquelles on se fonde pour établir la norme du programme nous a coûté environ 113 millions de dollars en moyenne annuellement, soit 2,3 milliards de dollars au total, depuis 1982. L'adoption d'un plafond en ce qui concerne la

$250 million since the 1980s, with the continuing threat of further losses, most recently in respect of 2000-01. A five-year phase-in of technical improvements to the formula as identified pursuant to the 1999-2000 renewal process has cost Nova Scotia an estimated $100 million over the 1999-2000 to the 2003-04 period.

croissance des droits versés annuellement en vertu de la formule a coûté à la Nouvelle-Écosse plus de 250 millions de dollars depuis les années 80, sans compter les pertes supplémentaires que nous risquons constamment de devoir subir, surtout depuis 2000-2001. L'application graduelle, sur cinq ans, d'améliorations techniques à la formule, selon la procédure de renouvellement adoptée en 1999-2000, aura coûté à la Nouvelle-Écosse quelque 100 millions de dollars pour la période de 1999-2000 à 2003-2004.

The arbitrary federal limitation and user-fee revenues included within the formula in the 1999-2000 renewal cost Nova Scotia $40 million. The further threat of full elimination of such revenues in the upcoming renewal poses an additional $40 million annual risk to the province.

La limite fédérale arbitraire sur les revenus provenant des frais modérateurs, incluse dans la formule lors du renouvellement de 1999-2000, coûte 40 millions de dollars par an à la Nouvelle-Écosse. De plus, la menace, lors de la prochaine révision de la formule, de l'élimination complète de tels revenus dans le calcul risque de nous faire perdre 40 millions de dollars de plus chaque année.

In total, these federal restraint measures on the equalization program have cost Nova Scotia $2.6 billion in for-gone revenues over the past 20 years. The costs to all equalization-receiving provinces have exceeded $30 billion during this period.

Au total, cette réduction des versements de péréquation du gouvernement fédéral représente pour la Nouvelle-Écosse, en regard de ce que nous aurions autrement reçu, une perte de revenus potentielle de 2,6 milliards de dollars pour les vingt dernières années. Le manque à gagner pour l'ensemble des provinces bénéficiaires durant cette période dépasse les 30 milliards de dollars.

We have struggled with the shrinking federal support in the face of increasing social program needs and costs. The equalization program does not look at the differences in spending needs and the capacity to meet those needs. For the less wealthy provinces in this country, both equalization and the Canada Health and Social Transfer, or CHST, are vital to the quality and level of health and social programming we are able to provide.

Nous avons vu le soutien fédéral diminuer alors même que nous étions contraints de faire face à des besoins et à des coûts croissants au titre des programmes sociaux. Le programme de péréquation ne tient nullement compte des différences dans les besoins de dépenser ni de l'aptitude à répondre à ces besoins d'une province à l'autre. Pour les provinces moins nanties, la péréquation autant que le transfert social canadien, le TCSPS, sont vitaux pour assurer la qualité et le niveau des programmes de santé et sociaux que nous sommes en mesure d'offrir.

As part of the federal restraint measures of the 1990s, the overall level of support provided through the CHST was also dramatically reduced and the allocation among provinces altered. Reduction in federal CHST funding cost Nova Scotia over $640 million between 1996-97 and 1999-2000. It also made an erroneous assumption that underlying social program costs are equal per capita across the country.

Dans le cadre du programme fédéral de compressions budgétaires des années 90, le niveau global de soutien accordé aux provinces au titre du TCSPS a également diminué de façon dramatique, parallèlement à une modification de la répartition des montants entre les provinces. La réduction des subventions versées au titre du TCSPS a coûté à la Nouvelle-Écosse plus de 640 millions de dollars entre 1996-1997 et 1999-2000. On a également fondé les subventions sur la fausse prémisse que les coûts sous-jacents des programmes sociaux étaient égaux par habitant d'un bout à l'autre du pays.

We have real and threatening pressures as a result of higher-than-average incidence of illness, much of which is driven by challenging social circumstances faced by many residents of Nova Scotia. We have the second lowest rate of full-time employment in the country, average incomes that are 85 per cent of Canadian levels and the highest rate of child poverty in the country. In the face of these and other significant statistics, and the cost pressures that they invoke, the federal measures taken throughout the last decade are, indeed, worrisome.

Une incidence de morbidité supérieure à la moyenne, attribuable en grande partie à la condition sociale précaire dans laquelle vivent de nombreux résidents de la Nouvelle-Écosse, crée des pressions réelles et inquiétantes. Nous occupons l'avant-dernier rang au pays pour ce qui est du taux d'emploi à temps plein, le revenu moyen des Néo-Écossais représente 85 p. 100 du revenu moyen des Canadiens, et nous avons le taux de pauvreté infantile le plus élevé Canada. Devant ces statistiques et d'autres tout aussi inquiétantes, et compte tenu des coûts que tous ces problèmes engendrent, force nous est de conclure que les mesures fédérales prises au cours de la dernière décennie ont véritablement de quoi inquiéter.

Our challenges do not stop there. For Nova Scotia, tax reduction strategies introduced in the more wealthy provinces will seriously threaten the competitiveness of a small province such as

Nos épreuves ne s'arrêtent pas là. Pour la Nouvelle-Écosse, les stratégies de réduction d'impôt adoptées par les provinces riches menacent sérieusement la compétitivité d'une petite province

Nova Scotia if they go unheeded. We need to remain competitive in order to attract and maintain investment levels within the province.

These challenges speak to the fiscal imbalances that exist in Canada today. Not only are there imbalances between and among provinces, often referred to as horizontal imbalances, but there is also a vertical imbalance that exists between the federal government and the provinces in terms of available revenues and expenditure responsibilities.

I would be remiss if I did not take the opportunity to comment on Nova Scotia's current effort to receive its rightful share of the revenues that will be generated through our offshore oil and natural gas developments. The campaigns of both Premier John Hamm of Nova Scotia and Premier Roger Grimes of Newfoundland and Labrador are not about equalization or proposing changes to the equalization program. Offshore fiscal fairness is focused solely on achieving one of the main objectives contained in our offshore accord:

> ... to recognize the right of Nova Scotia to be the principle beneficiary of the petroleum resources in the offshore area.

We are not the principal beneficiaries of our offshore revenues; the federal government is. If the current implementation of the accord is not corrected, the federal government will continue to receive the primary benefits until our non-renewable resources are completely depleted. It would be positive for the nation and all Canadian provinces and territories if Nova Scotia and our sister province Newfoundland and Labrador were able to utilize the proceeds from non-renewable resources to achieve a higher degree of self-reliance.

In closing, there is urgent need to have a strong and responsive equalization program that allows all provinces, not only the wealthiest, to respond effectively to meet the needs of their citizens. The Senate Finance Committee has a rare opportunity to make a difference. The 2004 renewal of the equalization program is an opportunity to lay the foundation for Canada and the 21st century.

I urge members of the committee to recognize the importance of this commitment to the federation and to join all provinces in voicing their support for a stronger equalization program for the future. Equality is more than an ideal; we believe it is our right as Canadians.

With those few comments, Mr. Chairman, I am more than prepared to take any questions members of your committee may have.

comme la nôtre si on n'y prête pas attention. Il nous faut demeurer compétitifs si nous voulons attirer et retenir les investissements dans la province.

Ces problèmes sont révélateurs du déséquilibre fiscal qui existe actuellement au Canada. On y observe non seulement des déséquilibres horizontaux — ainsi désigne-t-on les déséquilibres entre les provinces —, mais il y a également un déséquilibre vertical entre le gouvernement fédéral et les provinces, pour ce qui est des revenus disponibles et des responsabilités en matière de dépenses.

Il serait négligent de ma part de passer sous silence les efforts que déploie actuellement la Nouvelle-Écosse en vue d'obtenir sa juste part des recettes tirées de la production pétrolière et gazière au large de ses côtes. La campagne du premier ministre John Hamm et celle de son homologue Roger Grimes, de Terre-Neuve-et-Labrador, ne concernent ni la péréquation ni les propositions de changement au programme de péréquation. L'équité fiscale qu'ils revendiquent au sujet de l'exploitation des ressources extracôtières ne vise qu'à atteindre l'un des objectifs principaux de notre Accord, qui dit textuellement ceci:

> [...] reconnaître le droit de la Nouvelle-Écosse d'être le principal bénéficiaire des ressources pétrolières de la zone extracôtière.

Nous ne sommes nullement le principal bénéficiaire de nos ressources pétrolières, car c'est le gouvernement fédéral qui l'est. Si l'on ne prend pas des mesures pour corriger la façon dont l'accord est appliqué, le gouvernement fédéral continuera d'en être le principal bénéficiaire jusqu'à ce que nos ressources non renouvelables soient totalement épuisées. Pour le pays dans son ensemble et pour les provinces et territoires canadiens, il serait avantageux que la Nouvelle-Écosse de même que notre province soeur de Terre-Neuve-et-Labrador puissent utiliser les revenus de leurs ressources non renouvelables pour parvenir à une indépendance financière accrue.

Pour conclure, je vous rappelle qu'il est urgent que notre pays se dote d'un programme de péréquation solide et responsable pour permettre à toutes les provinces, et non seulement aux plus riches, de répondre efficacement aux besoins de leurs citoyens. Le Comité sénatorial des finances nationales est exceptionnellement bien placé pour contribuer à faire changer le cours des choses. Le renouvellement du programme de péréquation en 2004 est l'occasion de consolider les fondements du Canada à l'aube du XXIe siècle.

J'exhorte donc les membres du comité à bien vouloir reconnaître l'importance de cet engagement pour notre fédération et de joindre leur voix à celle de toutes les provinces pour exprimer leur soutien à l'adoption d'un programme de péréquation qui soit plus solide pour l'avenir. L'égalité est bien davantage qu'un idéal. En tant que Canadiens, nous croyons qu'il s'agit d'un droit.

Sur ces quelques réflexions, je termine mon exposé, monsieur le président. Je suis maintenant on ne peut plus impatient de répondre aux questions que voudront bien me poser les membres du comité.

The Chairman: Thank you, Mr. LeBlanc. We would also like to thank you and the Government of Nova Scotia for having left us this brief on the equalization program, and in both the official languages of this country. That is greatly appreciated.

[*Translation*]

I want to thank you for having made part of your presentation in French. We are pleased to hear the Minister from Nova Scotia speaking in French, his province being, after all, the birthplace of the Nouvelle-France in America. Don't you think so, senator Bolduc?

[*English*]

Senator Bolduc: That is true, let us be fair.

The Chairman: You come from a relatively junior place in that respect.

Senator Bolduc: My ancestors have been here since 1648. Let us go back.

[*Translation*]

The Chairman: They are about to celebrate a very important anniversary in Nova Scotia in 2004.

Senator Bolduc: Mr. LeBlanc, I have two questions for you.

[*English*]

Senator Bolduc: As a result of 1993 data, is it fair to say that the federal government does not put enough money into transfer payments when it has been proven that the financial requirements of the transfer were unsustainable in terms of the fair economic policy of the 1960s?

Mr. LeBlanc: That is a good question. As Minister of Finance, I have taken the time to state the fact that the federal government has a huge deficit problem. They dealt with it in three different areas. One way the federal government has dealt with the deficit is that they have worked on controlling their costs, which is admirable when you look at the deficit they had. They also reduced their CHST payments to the provinces, after setting many of the standards by which the services would be provided, especially in health care. They also established many different education and social programs that they would be sharing at 50 per cent. They limited their payments dramatically, especially in CHST, with no opportunity for growth for some considerable time.

They also looked at their equalization situation and limited their payments on that. The federal government limited its risk, in essence, in the areas that are of high expenditures: social services, health care, higher education et cetera. As revenues grew and recession occurred back in the early 1990s, the situation got much better for the federal government. I do not dispute that. Mr. Martin had a difficult task and I am pleased that the Government of Canada is now in a surplus position.

Le président: Merci, monsieur LeBlanc. Nous tenons également à vous remercier, vous et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, d'avoir bien voulu nous remettre ce mémoire sur le programme de péréquation et de l'avoir présenté dans les deux langues officielles de notre pays. Nous l'apprécions au plus haut point.

[*Français*]

Je tiens à vous remercier d'avoir prononcé une partie de votre discours en français. Nous sommes ravis d'entendre le ministre de la Nouvelle-Écosse parler français, province qui est, après tout, le bercail de la Nouvelle-France en Amérique, n'est-ce pas, sénateur Bolduc?

[*Traduction*]

Le sénateur Bolduc: C'est vrai, soyons honnêtes.

Le président: Vous venez d'un endroit relativement jeune sur ce plan.

Le sénateur Bolduc: Mes ancêtres sont ici depuis 1648. Mais revenons à nos moutons.

[*Français*]

Le président: On s'apprête à célébrer un très important anniversaire en Nouvelle-Écosse en 2004.

Le sénateur Bolduc: Monsieur LeBlanc, j'ai deux questions à vous poser.

[*Traduction*]

À la lumière des données de 1993, peut-on honnêtement prétendre que le gouvernement fédéral n'injecte pas suffisamment d'argent dans les paiements de transfert quand il a été prouvé que le fardeau financier que représentaient ces transferts était insoutenable selon les principes d'équité économique des années 60?

M. LeBlanc: C'est une bonne question. Comme ministre des Finances, j'ai pris le temps d'expliquer que le gouvernement fédéral a dû faire face à un énorme problème de déficit. Il s'y est attaqué sur trois fronts. D'abord, il s'est employé à restreindre ses dépenses, ce qui est admirable quand on songe au déficit auquel il lui fallait faire face. Il a également réduit ses paiements de transfert aux provinces au titre du TCSPS, après avoir établi une bonne partie des normes que les provinces seraient tenues de respecter en matière de prestation de services, notamment dans le secteur de la santé. Il a également instauré, dans les secteurs de l'éducation et des services sociaux, divers programmes dont il allait assumer la moitié des coûts. Puis, il a considérablement restreint ses transferts aux provinces, notamment au titre du TCSPS, sans possibilité de croissance pour une longue période de temps.

Il a également réduit ses paiements au titre de la péréquation. Le gouvernement fédéral a ainsi essentiellement limité son risque dans les domaines qui entraînent le plus de dépenses: les services sociaux, les soins de santé, l'enseignement supérieur, et cetera. Au moment où la récession nous a rattrapés, au début des années 90, le gouvernement fédéral a vu ses revenus augmenter et sa situation financière s'améliorer considérablement. Je ne le blâme pas pour cela. M. Martin a accompli une tâche difficile, et je me

Many of the standards and many of the programs developed were done in conjunction with the federal government being a partner, and they have removed themselves from that process and left the provinces to deal with things on their own. We have many issues with regard to equalization that we are concerned about. The cap is one that we are concerned about because as we move forward that will have an impact on Nova Scotia. The fundamental aspect of the section 36(2) of our Constitution is we would be, as much as possible, equal participants within the Constitution. There is also section 36(1). I was trying to make the point that under section 36(1) we would help provinces grow. We have not done that. Our capacity has not grown since 1990. We have stayed where we are. The intent was for our economies to continue to grow whereby Nova Scotia, and the other seven receiving provinces, would be in a position where we could receive relatively similar services.

Nova Scotia will never be Alberta. We would like to be Alberta but we know we will never reach their level of wealth. For Nova Scotia there is a happy medium, however. We cannot have everything we want because we will ask forever, but I still think the federal government has a role to play.

Senator Bolduc: As we know, the per capita income in Alberta is much higher than it is in the rest of Canada. Most of the provinces are between $5,000 and $6,000 per capita income. That does not say that this is the average income of each individual, but those are the figures for statistical purposes. In comparison, the per capita income in Alberta is $9,000, about one-third higher than elsewhere. In a market economy, we would expect to have a migration from other provinces to Alberta, but apparently the people from Chester, Nova Scotia, prefer to stay where they are because they feel they have a better quality of life. Why should we ask the people of Alberta to pay for the rest of the other people?

Mr. LeBlanc: Just for Nova Scotia. Is this a trick question?

Senator Bolduc: This is a real question. We do not take that aspect into account. It is a social indicator that is very important. For example, I am seriously thinking of retiring.

Senator Cools: To Chester?

Senator Bolduc: No, but a place bit warmer, probably in B.C. somewhere, on the island maybe, or another island — south, I do not know. This is an important factor. We do not consider that at

réjouis de ce que le gouvernement du Canada soit maintenant en mesure de dégager des excédents budgétaires.

Pour une bonne part, les normes et les programmes ont été établis en partenariat avec le gouvernement fédéral. Or, celui-ci s'est retiré de ces programmes et a laissé les provinces se débrouiller toutes seules. Il y a plusieurs éléments qui nous inquiètent concernant la péréquation. Le plafonnement du montant des transferts est un de ceux-là, car il risque d'avoir des conséquences négatives pour la Nouvelle-Écosse. L'objectif fondamental du paragraphe 36(2) de notre Constitution était de faire en sorte que, dans la mesure du possible, nous puissions être des participants à par égale au sein de la fédération. Il y a aussi le paragraphe 36(1). Ce que j'ai essayé de faire valoir, c'est qu'aux termes du paragraphe 36(1), le gouvernement fédéral était censé aider les provinces à progresser. Ce n'est pas ce qui s'est produit. Notre capacité ne s'est pas accrue depuis 1990. Nous sommes restés au point où nous en étions. L'objectif, c'était de faire en sorte que nos économies respectives continuent de croître, ce qui devait amener la Nouvelle-Écosse et les sept autres provinces bénéficiaires de la péréquation à accéder à un niveau de prospérité qui leur permettrait d'offrir à leurs citoyens des services à peu près semblables.

La Nouvelle-Écosse ne sera jamais l'Alberta. Nous aimerions bien être l'Alberta, mais nous sommes conscients que nous n'atteindrons jamais son niveau de richesse. Pour la Nouvelle-Écosse, il doit cependant y avoir un juste milieu. Il n'y a pas lieu de croire que nous allons obtenir tout ce que nous souhaitons du seul fait que nous allons toujours en demander plus, mais je n'en crois pas moins que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer à cet égard.

Le sénateur Bolduc: Comme nous le savons, le revenu par habitant est beaucoup plus élevé en Alberta que dans le reste du Canada. Le revenu annuel se situe entre 5 000 $ et 6 000 $ par habitant dans la plupart des provinces. Cela ne veut pas dire qu'il s'agit du revenu moyen de chacun, mais ce sont des chiffres qui sont produits à des fins statistiques. Par comparaison, le revenu moyen par habitant en Alberta est de 9 000 $ par an, donc environ le tiers de plus qu'ailleurs. Dans une économie de marché, nous nous attendrions à ce qu'il y ait migration des habitants des autres provinces vers l'Alberta, mais il semble bien que les gens de Chester, en Nouvelle-Écosse, préfèrent demeurer là où ils sont, car ils ont le sentiment d'y avoir une meilleure qualité de vie. Pourquoi devrions-nous demander aux Albertains de payer pour le reste des Canadiens?

M. LeBlanc: Juste pour la Nouvelle-Écosse. Est-ce une question piège?

Le sénateur Bolduc: C'est une vraie question. Nous ne tenons pas compte de cet aspect. Il s'agit pourtant là d'un indicateur social qui revêt une très grande importance. En ce qui me concerne, par exemple, je songe sérieusement à m'en aller à la retraite.

Le sénateur Cools: À Chester?

Le sénateur Bolduc: Non, mais à un endroit un peu plus chaud, probablement quelque part en Colombie-Britannique, peut-être dans l'île, ou dans une île du sud, je ne sais trop. Il s'agit

all. We always talk here in terms of cold statistics about the fact that you have lost $130 million since 1982. It seems to me it is tough to be objective about that.

là d'un important facteur. Nous n'en tenons nullement compte. À propos du fait que vous dites avoir perdu 130 millions de dollars depuis 1982, nous nous en remettons toujours aux froides statistiques. On me semble avoir du mal à être objectif à ce sujet.

Mr. LeBlanc: We in Nova Scotia are very proud of our heritage. Nova Scotians are passionate about living in their province. I am sure your chairman will be moving back before too long. We have a high level of academic achievement within our province yet many people have left to go to Alberta, Ontario and other provinces. Many of those people have returned to Nova Scotia. We have a high percentage of seniors within our province. They are a variable resource but they also present a challenge that we should try to deal with because, of course, the older you get the more you need to receive medical programs. We paved the way for some of those provinces by educating some of our best and they have imported them but they come back to Nova Scotia afterwards.

M. LeBlanc: En Nouvelle-Écosse, nous sommes très fiers de notre patrimoine. Les Néo-Écossais tiennent passionnément à demeurer dans leur province. Je suis sûr qu'il ne sera pas très long avant que votre président y retourne. Nos universités offrent un enseignement de haute qualité, et pourtant, bien des gens ont quitté notre province pour aller s'établir en Alberta, en Ontario et dans d'autres provinces. Beaucoup d'entre eux sont revenus vivre en Nouvelle-Écosse. Notre province compte un fort pourcentage de personnes âgées. Celles-ci représentent pour nous, à divers degrés, une ressource précieuse, mais elles ne sont pas sans nous poser certains problèmes, car, naturellement, plus on avance en âge, plus on est dépendant des services médicaux. Nous avons contribué à la prospérité de certaines autres provinces en formant des gens compétents qu'elles ont pris soin de recruter chez nous, mais ils nous reviennent plus tard.

Beyond that, it comes down to what do we want as a country. What is the basis of Confederation? Is it that we should work together? From our perspective, we want to mention the Campaign for Fairness. We want to improve our economy whereby the statistics that I quoted in my presentation will not be the same going into the future. We are passionate about that. We think there is opportunity within Nova Scotia but it will take time for it to come into play.

Au-delà de ces considérations, ce qu'il nous faut nous demander, c'est ce que nous voulons comme pays. Sur quoi repose essentiellement notre Confédération? N'est-ce pas sur la solidarité? En ce qui nous concerne, nous tenons à vous rappeler notre campagne en faveur de l'équité. Nous voulons améliorer notre économie afin de ne plus avoir à afficher de statistiques du genre de celles que j'ai citées dans mon exposé. Nous y tenons passionnément. Nous croyons qu'il y a des possibilités d'avenir pour la Nouvelle-Écosse, mais il faudra du temps pour les voir se matérialiser.

Alberta did not become what it is overnight. It has taken Alberta 60 years to achieve its prominence. People seem to think it was like that right from the start and it was not. It all comes back to your vision of Canada, and our vision is that we are player, we are part of it, and we should work together to solve the problems.

L'Alberta n'est pas devenue ce qu'elle est du jour au lendemain. Il lui a fallu 60 ans pour se hisser au rang qu'elle occupe aujourd'hui. Les gens pensent qu'elle a toujours été aussi prospère, mais ce n'est pas le cas. Cela nous ramène encore à la vision que nous nous faisons du Canada. En Nouvelle-Écosse, nous nous considérons comme des participants à part entière à cette confédération, et nous estimons que c'est ensemble que nous devons régler nos problèmes.

Senator Bolduc: It has been proven that if you look at national economic statistics all over the world, Canada has a more equitable society than most. Perhaps a few are more equitable than us, for example Scandinavia, but we are among the most equitable. At the same time, we have a fairly high standard of living. If you put on too much taxation you will not get additional economic growth. That is the problem. In Canada, we are highly taxed, more highly taxed than the other OECD countries. More than that, it is not viable by comparison to the U.S. Our neighbour is important to us because we deal with them all of the time. We deal with Indonesia on a small scale, but Indonesia is not our main trading partner. The main problem for us is the fact that we are near the U.S. and because of that we have to be careful in terms of taxation.

Le sénateur Bolduc: Il est prouvé, d'après les statistiques économiques des divers pays du monde, que la société canadienne est l'une des plus équitables qui soit. Il y en a peut-être quelques-unes qui le sont davantage que la nôtre, par exemple celles des pays scandinaves, mais nous sommes parmi les plus équitables, sans compter que notre niveau de vie est passablement élevé. Si on alourdit trop le fardeau fiscal de nos contribuables, nous cesserons de prospérer. C'est là que se situe le problème. Les Canadiens paient beaucoup d'impôt, davantage que les citoyens des autres pays de l'OCDE. Qui plus est, notre niveau d'imposition nous place dans une position concurrentielle insoutenable par rapport aux États-Unis. Notre voisin est important pour nous, car nous traitons constamment avec lui. Nous faisons aussi affaire avec l'Indonésie sur une petite échelle, mais ce pays n'est pas notre principal partenaire commercial. Notre problème majeur, c'est que notre pays est voisin des États-Unis, et c'est pourquoi il nous faut y aller avec prudence en matière de fiscalité.

For example, we permitted people to put their money into pension funds and went a bit fast in my opinion. I always thought that we should have done that in a more timely fashion. In the first year the Canadian dollar lost two cents. Then we added, and it lost again. It is a very sensitive matter.

Par exemple, nous avons permis à nos gens d'investir dans leur fonds de retraite et, à mon avis, nous sommes allés un peu vite à cet égard. J'ai toujours cru que nous aurions dû agir de manière plus opportune en cette matière. La première année, le cours du dollar canadien est descendu de deux cents. Puis, nous avons bonifié ces programmes, et il a perdu encore du terrain. C'est une question très délicate.

I have always been troubled by that problem because a little more taxation in Canada, with at least part of the money coming from Alberta presumably, and Ontario and B.C., may mean that economic growth will be smaller.

Ce problème m'a toujours préoccupé, car un léger accroissement du fardeau fiscal des Canadiens, dont une partie du moins serait, je suppose, assumée par les gens de l'Alberta, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, peut suffire à freiner notre croissance économique.

If we look in terms of redistribution we have to understand that there is a limit to it. This is a delicate matter.

Si nous tenons à redistribuer la richesse, il nous faut comprendre qu'il y a une limite à cela. C'est une question délicate.

Even though I have been a critical of our Minister of Finance, I sometimes have some sympathy for the Minister of Finance when he looks at the whole situation. It is not easy. You are asking for a little more equity, but suppose that, for example, you say you are at 96 per cent. You gave that statistic in the beginning. When is it enough? Is it 97per cent or 98 per cent? What is your reaction to that?

Même si je me suis montré critique à l'endroit de notre ministre des Finances, je sympathise parfois avec lui, obligé qu'il est de prendre en considération l'ensemble de la situation. Il n'a pas la vie facile. Vous demandez un peu plus d'équité, mais vous disiez, par exemple, que vous êtes actuellement à 96 p. 100. C'est le chiffre que vous nous avez soumis au début de votre exposé. À partir de quel niveau y a-t-il équité? Est-ce à partir de 97 p. 100, de 98 p. 100? Qu'avez-vous à dire là-dessus?

Mr. LeBlanc: You have to use these statistics. You should also look at it as a comparison to the national average of GDP. In that regard, we are at about 75 per cent. There are different indicators. The indicator used for equalization shows that Nova Scotia is at 75 per cent with New Brunswick higher, and Prince Edward Island lower. Newfoundland is quite a bit lower. You have to look at what the Constitution says. Either you believe in the Constitution or you do not. The Constitution is very specific on this issue.

M. LeBlanc: Nous devons nous référer à ces statistiques. Il nous faut également considérer ce paramètre en fonction du PIB national moyen. Sur cette base, nous nous situons à environ 75 p. 100. Il y différents indicateurs. Celui dont on se sert aux fins du calcul de la péréquation montre que la Nouvelle-Écosse est à 75 p. 100, que le Nouveau-Brunswick se situe à un niveau plus élevé, et l'Île-du-Prince-Édouard, à un niveau inférieur. Terre-Neuve est à un niveau passablement plus bas. Il faut voir ce que dit la Constitution. Ou bien on croit en la Constitution, ou bien on n'y croit pas. La Constitution est très explicite sur ce chapitre.

The Constitution says that as a Confederation we will provide comparable levels of services at comparable levels of taxation. Section 36(2) is very clear in that regard. You also talk about Alberta. We have done a lot of talking about Alberta and Ontario, and that is not fair. We have had huge changes in taxation policies in those provinces that have caused this country to experience some major problems. Competitiveness of the economies and where people work, are major issues. People now look more at what they earn than they ever did before. That is making competition a problem because we cannot compete with those provinces right now. There are very few provinces that can compete with Alberta and Ontario.

La Constitution dit que, comme membres de la fédération, les niveaux de services et de fiscalité des diverses provinces devront être comparables. Le paragraphe 36(2) est très clair sur ce point. Vous avez également parlé de l'Alberta. Il a été beaucoup question de l'Alberta et de l'Ontario, et ce n'est pas juste. Ces provinces ont procédé à des changements radicaux dans leurs politiques fiscales, ce qui a amené notre pays à devoir affronter de graves problèmes. La compétitivité des économies et l'endroit où les gens travaillent sont des éléments qui comptent. Plus que jamais auparavant, les gens attachent de l'importance à ce qu'ils gagnent. La concurrence pose problème, car nous ne sommes pas de taille à rivaliser avec ces provinces actuellement. Très peu de provinces peuvent concurrencer l'Alberta et l'Ontario.

People also look at the services they receive from governments; that principle is fundamental within the Constitution. Equalization is based on whether we can afford it or not.

Les gens s'intéressent aussi aux services qu'ils reçoivent des gouvernements; ce principe est fondamental dans la Constitution. La péréquation est fonction de la capacité d'une province d'offrir ou non ces services.

The points I have made about the role of the federal government and the standards that they have set show that they

Les points que j'ai voulu faire valoir à propos du rôle du gouvernement fédéral et des normes montrent que le

have set the table. They have also enshrined in the Constitution the principle of how this nation will function.

When you are contemplating changes to equalization be careful of what you put forward. We have discussed the complexities of equalization. Many people say it is too complex and we should make it simpler. It is complex because Nova Scotia different factored into the drafting of equalization standards over a long period of time. It is important we do not suddenly make wide sweeping changes that will change many of the factors that went into the initial drafting of the equalization standards.

I am urging you as members of the Senate committee to consider those aspects, if you are to put forward suggestions regarding equalization.

Senator Furey: Like the people of Nova Scotia we in Newfoundland and Labrador are not the principal beneficiaries of our offshore revenues either. You indicated that if the current implementation of the accord is not corrected the federal government will continue to receive primary benefits until the non-renewable resources are depleted. What recommendations would you make to correct the accord?

Mr. LeBlanc: The commitment in the accord is that the provinces are the primary beneficiaries and, as such, should be able to keep the royalties until they reached a level of fiscal capacity, which I believe is 110 per cent. That was the commitment made by Pierre Elliott Trudeau back in 1982. The accord was brought about in 1984. There were also comments made by the present Parliamentary Secretary to the Prime Minister to the effect that he believed in those same principles.

Over the years as we have looked at the modules regarding personal income tax, corporate income tax and royalties and we have seen that we are receiving about 19 cents on the dollar while the federal government is receiving the remaining 81 cents. That is not what was indicated that the provinces should receive from this arrangement. The reason we have been so passionate about it is because we realize that there are very few opportunities from natural resources from which we will be able to benefit. In a sense, this is our legacy to our children. We have been pushing and trying to make the case as much as possible that this is an opportunity for our province to get on its feet.

Senator Bolduc asked why we should give to the provinces and suggested that perhaps, equalization is the wrong way to go. Do we not want a country in which the provinces are relatively strong

gouvernement a établi les règles. Il a également fait inscrire dans la Constitution le principe sur la base duquel notre pays devra fonctionner.

Je vous invite à la prudence si jamais vous envisagez de proposer des modifications au régime de péréquation. Nous vous avons parlé des complexités de la formule. Nombreux sont ceux qui disent que le calcul en est trop complexe et qu'il faudrait le simplifier. S'il est complexe, c'est que la Nouvelle-Écosse a obtenu que, dans la définition des normes de péréquation, on applique, dans son cas, des paramètres différents échelonnés sur une longue période de temps. Il importe que nous n'apportions pas subitement à ce mode de calcul des changements importants qui balaieraient nombre des facteurs dont on a tenu compte dans l'établissement initial des normes de péréquation.

Je vous exhorte à prendre ces aspects en considération si votre comité devait formuler des suggestions concernant la péréquation.

Le sénateur Furey: À l'instar des gens de la Nouvelle-Écosse, nous, de Terre-Neuve-et-Labrador, ne sommes pas non plus les principaux bénéficiaires des revenus tirés des gisements extracôtiers. Vous avez indiqué que, si on ne modifie pas la façon dont on applique actuellement l'accord, le gouvernement fédéral continuera de tirer le gros des bénéfices de cette exploitation tant que nos ressources non renouvelables ne seront pas épuisées. Quelles recommandations auriez-vous à formuler en vue de corriger le libellé de l'accord?

M. LeBlanc: Ce à quoi on s'est engagé en vertu de l'accord, c'est à ce que les provinces soient les premières bénéficiaires de l'exploitation de ces ressources, autrement dit, à ce qu'elles puissent toucher les redevances sans être pénalisées, et ce, jusqu'à ce qu'elles aient atteint un certain niveau de capacité fiscale, en l'occurrence de 110 p. 100, je crois. Tel est l'engagement qu'avait pris Pierre Elliott Trudeau en 1982. L'accord est intervenu en 1984. Il y a aussi le fait que l'actuel secrétaire parlementaire du premier ministre a affirmé qu'il souscrivait lui aussi à ce principe.

Au cours des années qui se sont écoulées depuis, nous nous sommes penchés sur les paramètres touchant l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur les sociétés et les redevances, et nous avons constaté que, sur chaque dollar, nous ne recevons que 19 cents, alors que le gouvernement fédéral, lui, en touche 81. Ce n'est pas conforme à ce que cet arrangement prévoyait. Si nous réagissons si vivement devant cette constatation, c'est que nous nous rendons compte que nous aurons très peu de possibilités de profiter des retombées de l'exploitation de ces ressources naturelles. D'une certaine manière, c'est ce que nous laisserons à nos enfants en héritage qui est ici en jeu. Nous avons fait des pieds et des mains pour convaincre le gouvernement fédéral qu'il s'agit là d'une chance pour notre province de redresser sa situation.

Le sénateur Bolduc a demandé pourquoi nous devrions venir en aide aux provinces, et il a laissé entendre que la péréquation n'était peut-être pas une mesure souhaitable. Ne voulons-nous pas

in their economies while at the same time being diverse? Nova Scotia is moving forward on that.

I have been in politics since 1984. I was absent for five years, which is a polite way of saying that I lost. When I returned to politics I observed that the people working in the offshore industry had brought about new entrepreneurship; new people had come in, which is good. There is new blood and new ideas. There is venture capital. That is what we want in our province. Nova Scotia will eventually get itself on its feet.

We look at the royalties being paid from these resources as a chance to put to become independent. I know my colleague from Newfoundland feels as passionately as I do about this. We have to make decisions today that we will be comfortable with in the future. The federal government made commitments in that regard, but it has not acted on them.

Senator Furey: I am wondering if you had some thoughts beyond changing the distribution aspect of the formula. Mr. Boessenkool from AIMS indicated that because your resources are non-renewable it is incorrectly thought of as income and should be treated as a capital asset. That is not tinkering with the formula. That is completely changing the whole concept and idea of what it is.

Mr. LeBlanc: I read his presentation. As Finance Minister I realize that we should have as many diverse ideas and as much debate on the issue as possible. I have concerns with the suggestions that are coming forward. There would be a great impact from carrying out that suggestion without having in place a number of safeguards to ensure that it would not have a negative impact at the start. To take one suggestion in isolation is good for debate, but I think people should understand the full package. There are implications that I do not think he addressed.

Nova Scotia's position is that we should be going with what we consider our so-called Campaign of Fairness that seeks to see the implementation of the accord. We realize we have a lot of work to do. Until now Mr. Martin has not been supportive of our efforts. That does not mean that we are will stand down from the task. We will push the issue as much as possible. We think it is the right thing to do. It was the commitment made to Nova Scotia, as well as to your province.

That is where we are going. We are waiting for Mr. Martin and the Prime Minister to respond.

Senator Furey: One of the criticisms Mr. Martin has levied at the package is that there are all sorts of ancillary benefits coming from offshore development, such as employment and revenues. He has therefore not so inclined to look at this as just being one big clawback for the federal government. Are the benefits that are derived from employment in the offshore huge in Nova Scotia?

vivre dans un pays où les provinces seraient relativement fortes sur le plan économique tout en étant diversifiées? C'est l'objectif que poursuit la Nouvelle-Écosse.

Je suis en politique depuis 1984. J'en ai été absent pendant cinq ans, ce qui est une façon polie de dire que j'ai été défait. À mon retour en politique, j'ai noté que les travailleurs de l'industrie pétrolière extracôtière étaient animés d'un nouvel esprit d'entreprise. De nouveaux venus s'étaient amenés, ce qui est sain. Il y a du sang neuf et des idées nouvelles. Il y a du capital de risque. C'est ce dont nous avons besoin dans notre province. La Nouvelle-Écosse va finir par se ressaisir.

Nous considérons les redevances provenant de l'exploitation de ces ressources comme une chance de devenir financièrement indépendants. Je sais que mon collègue de Terre-Neuve est aussi enthousiaste que moi à cet égard. Nous devons prendre maintenant des décisions avec lesquelles nous serons à l'aise dans l'avenir. Le gouvernement fédéral a pris des engagements à cet égard, mais il n'y a pas donné suite.

Le sénateur Furey: Je me demande si vous avez songé à autre chose qu'à un changement du mode de répartition prévu dans la formule. M. Boessenkool, de l'AIMS, a indiqué qu'étant donné que ces ressources ne sont pas renouvelables, c'est à tort qu'on considère ces redevances comme un revenu alors qu'on devrait plutôt en traiter comme d'un paiement sur un bien en immobilisations. Sa proposition ne fait pas qu'apporter quelques retouches à la formule. Elle modifie radicalement le concept même et l'esprit de ce régime.

M. LeBlanc: J'ai pris connaissance de son mémoire. En tant que ministre des Finances, je me rends compte que nous devrions nous intéresser aux idées les plus diversifiées et favoriser un débat qui soit le plus large possible sur la question. J'ai des réserves à propos de certaines des suggestions qu'on avance. Il serait très risqué de donner suite à cette suggestion sans avoir au départ prévu un certain nombre de sauvegardes propres à garantir qu'elle n'aura pas de conséquences négatives. On peut toujours débattre d'une suggestion prise isolément, mais je crois qu'il faudrait que les gens puissent saisir l'ensemble des enjeux. Cette suggestion a des implications sur lesquelles, selon moi, M. Boessenkool ne s'est pas penché.

Ce que préconise la Nouvelle-Écosse, c'est qu'on souscrive à ce qui est mis de l'avant dans notre soi-disant campagne en faveur de l'équité, qui vise l'application de l'accord. Nous nous rendons compte que nous avons beaucoup de travail à faire. Jusqu'à maintenant, M. Martin n'a pas appuyé nos efforts. Nous n'allons pas pour autant lâcher prise. Nous allons tenter de bien faire valoir notre point de vue. Nous croyons que notre cause est juste. Après tout, c'est là l'engagement qu'on avait pris envers la Nouvelle-Écosse, de même qu'à l'endroit de votre province.

Voilà ce que nous continuerons de revendiquer. La balle est maintenant dans le camp de M. Martin et du premier ministre.

Le sénateur Furey: L'une des critiques que M. Martin a formulées à propos de votre proposition, c'est qu'il y a toutes sortes d'avantages complémentaires qui découlent de l'exploitation des ressources extracôtières, notamment sur le chapitre de l'emploi et des revenus. C'est pourquoi il n'est pas tellement porté à n'y voir qu'une formidable occasion de

récupération fiscale pour le gouvernement fédéral. Les avantages que la Nouvelle-Écosse tire de l'exploitation de ces ressources extracôtières sont-ils énormes sur le plan de l'emploi?

Mr. LeBlanc: They are positive and considerable. However, they are not to the extent that people would tend to believe. They have helped our economy become more diverse, which is very positive. A considerable number people have been employed as a result. I commented earlier that Alberta has been in the oil game for about 60 years. Some people in Nova Scotia believed that within two or three years we would be the Alberta of the East.

M. LeBlanc: Oui, ils sont considérables. Cependant, ils le sont moins que les gens le croient généralement. Ces emplois ont contribué à diversifier notre économie, ce qui est très positif. Un grand nombre de personnes ont été mises au travail. J'ai mentionné tout à l'heure que l'Alberta s'occupe d'exploitation pétrolière depuis une soixantaine d'années. Il y a des gens en Nouvelle-Écosse qui croyaient qu'en moins de deux ou trois ans, notre province deviendrait l'Alberta de l'Est.

A number of the jobs that have to do with the petrochemical industry, along with other manufacturing groups, for example, will take some time. It does not happen immediately. That is the long-term vision and it will only come about if we plan properly. First we have to develop an energy policy that is a long-term vision of where we should go.

Il faudra un certain temps avant qu'il se crée des emplois dans l'industrie pétrochimique, de même que chez certains autres groupes de fabricants, par exemple. Ça ne se fait pas immédiatement. La création de ces emplois s'inscrit dans une vision à long terme qui ne se matérialisera que si nous planifions judicieusement. Nous devons d'abord nous doter d'une politique énergétique qui nous permettra d'entrevoir ce vers quoi nous devrions tendre à long terme.

The royalties on this project are considerable. In your province the royalties are even more considerable. They are, perhaps, twice of what they will be in Nova Scotia. This is an opportunity for us to receive what was promised to us in regard to the accord.

Les redevances découlant de la réalisation de ce projet sont considérables. Dans votre province, elles le sont même encore davantage, peut-être deux fois plus qu'elles le seront en Nouvelle-Écosse. Elles peuvent nous donner la possibilité de toucher ce qu'on nous a promis dans le cadre de l'accord.

I can tell you what Prime Minister Trudeau said on this important aspect on July 16, 1980:

> The commitment we have made regarding the off-shore is that until the provinces with the resources off their shores have reached the average income in Canada, we intend to see that they will get the overwhelming part of the resources from the offshore.

Permettez-moi de vous rappeler ce que le premier ministre Trudeau a dit, le 16 juillet 1980, à propos de cet important aspect:

> L'engagement que nous avons pris concernant les activités de mise en valeur des ressources extracôtières, c'est que, tant que les provinces qui ont de telles ressources au large de leurs côtes n'auront pas atteint le niveau moyen de revenu au Canada, nous veillerons à ce qu'elles touchent le gros des bénéfices découlant de l'exploitation de ces ressources.

This illustrates the original intent of the Canadian government and that is the way that Nova Scotia wants to proceed. However, when we look at the modules today, that is not the case. The question is, do we re-examine that? I think the answer is "yes."

Cette affirmation illustre l'intention qu'avait le gouvernement canadien au départ, et c'est ainsi que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse voudrait qu'on procède. Cependant, quand nous considérons la formule qu'on applique aujourd'hui, nous constatons qu'il n'en est rien. Ce qu'il nous faut nous demander, c'est s'il y a lieu de revoir ce mode de partage. Je crois que la réponse est oui.

The Chairman: I take it that you do not want to scrap the present program and start with something new. You want changes. I have looked at the criticisms you have made and I am drawing inferences from those criticisms.

Le président: Si j'ai bien compris, vous ne voulez pas qu'on mette le programme actuel à la poubelle et qu'on reparte à zéro. Vous voulez qu'on le modifie. Je me suis penché sur les critiques que vous avez formulées et j'en tire certaines conclusions.

You state that going from a ten-province standard to a five-province standard has cost you $113 million annually, $2.3 billion in total, since 1982. I infer from that that you want to go back to the 10-province standard, do you?

Vous affirmez que le passage de la norme de dix provinces à celle de cinq vous a coûté 113 millions de dollars par an, soit 2,3 milliards de dollars au total depuis 1982. J'en conclus que vous voulez retourner à la norme de dix provinces. Est-ce bien le cas?

Mr. LeBlanc: Yes. There are three components we have been asking for, one of which is the re-establishment of the ten-province standard. Another is the removal of the cap. We do not agree with the cap being on the program. If the program is supposed to work, how do you suddenly put a cap on it and say

M. LeBlanc: Oui. Nous réclamons trois changements, dont l'un est le rétablissement de la norme de dix provinces. Un autre est l'élimination du plafond. Nous n'admettons pas que le programme soit plafonné. Si l'on juge que ce programme est utile, pourquoi tout à coup le plafonner et dire que, passé tel niveau, il ne

that if it reaches that, it no longer applies. The third component we are asking for is the comprehensive revenue coverage.

The Chairman: That is the user fees.

With regard to the cap, Mr. Martin pointed out when he brought in Bill C-18 that he was taking the cap off for a year. His point is that the cap moves. The purpose of the cap is to ensure that the growth in entitlements does not exceed the growth in the economy. That is his point. It is not a fixed cap; it moves with the economy.

Mr. LeBlanc: Mr. Martins' argument was that there should be a cap. He came to this conclusion from conversations that he had with the Auditor General who also had some concerns. Nova Scotia took a look at the situation two or three years ago when the renegotiation of the equalization came about. The federal government decided at that point that there should be a cap, or they wanted to establish one, but that we would never reach it so we need not worry. They set it arbitrarily lower. We disagreed at that time, and they told us not to worry about it. Here we are, a few years later, and we are hitting it and obviously we are worrying about it.

[*Translation*]

Senator Comeau: Minister LeBlanc is an old friend of mine and he comes from one of the most beautiful regions of Nova Scotia. Mr. Minister, I would like to welcome you here.

The Constitution is a very important document for our country. You just read Pierre Elliott Trudeau's comments, where he indicated that provinces should be at a comparable level all across Canada, in line with the Constitution's intent. We are talking about the transfer system of energy revenues, aren't we?

Mr. LeBlanc: Yes.

Senator Comeau: That has something to do with the Constitution, namely with sections 36(2) and 36(1). Did the federal authorities give you a definition of the terms "sufficient" and "reasonably" which are found in section 36(2)?

[*English*]

Mr. LeBlanc: The answer to that is "no." That brings up a lot of debate. Part of the problem with Nova Scotia nurses is that they see the kind of money that nurses make in Alberta and B.C. We had a contentious labour dispute with them recently during which time I spent a lot of time in the house, 24 hours a day for a few weeks trying to settle the nurses disputes. We are getting into competition. How do we compete? Those are the levels we talk about: Comparable levels of service, comparable levels of taxation, let alone the tax rates people pay in those provinces versus ours. These are all open to interpretation. We never expect to receive the same levels of support federally that would enable us to compete at that level, but obviously we have not come anywhere close to what was anticipated.

s'applique plus. Notre troisième demande a trait à l'inclusion, aux fins du calcul de la péréquation, de l'éventail complet des recettes.

Le président: C'est-à-dire des frais modérateurs.

À propos du plafond, M. Martin a fait remarquer, quand il a présenté le projet de loi C-18, qu'il enlèverait le plafond pour un an. Le point qu'il a fait valoir, c'est que ce plafond est mobile. Le but du plafond est de veiller à ce que la croissance des droits ne soit pas supérieure à celle de l'économie. C'est ce qu'il a soutenu. Ce n'est pas un plafond fixe; il évolue parallèlement à l'économie.

M. LeBlanc: L'argument de M. Martin, c'est qu'il devrait y avoir un plafond. Il en est venu à cette conclusion par suite de conversations qu'il a eues avec le vérificateur général, qui s'était dit inquiet lui aussi. La Nouvelle-Écosse a examiné la situation il y a deux ou trois ans, au moment de la renégociation de la formule de calcul de la péréquation. Le gouvernement fédéral a alors décidé qu'il devait y avoir un plafond; du moins a-t-il indiqué qu'il voulait en établir un, mais qu'étant donné que nous ne l'atteindrions jamais, nous n'avions pas à nous en inquiéter. Il l'a fixé arbitrairement bas. Nous avons alors protesté, mais on nous a dit de ne pas nous inquiéter. Nous voilà maintenant, quelques années plus tard, à constater que nous l'avons atteint, ce qui, naturellement, nous inquiète.

[*Français*]

Le sénateur Comeau: Le ministre LeBlanc est un ami de longue date et il vient d'une des plus belles régions de la Nouvelle-Écosse. Monsieur le ministre, je voudrais vous souhaiter la bienvenue.

La Constitution est un document très important pour notre pays. Vous avez fait la lecture des commentaires de Pierre Elliott Trudeau indiquant que les provinces devaient être à un niveau comparable d'un bout à l'autre du Canada, et c'est l'intention. On parle du système de transfert des revenus au sujet de l'énergie, n'est-ce pas?

M. LeBlanc: Oui,

Le sénateur Comeau: Cela se rattache à la Constitution, notamment aux articles 36(2) et 36(1). Les autorités fédérales vous ont-elles donné la définition des mots «suffisant» et «raisonnable» que l'on retrouve à l'article 36(2)?

[*Traduction*]

M. LeBlanc: La réponse est non. Ces mots soulèvent beaucoup de débats. Le problème que nous connaissons avec les infirmières en Nouvelle-Écosse tient en partie au fait qu'elles voient combien gagnent les infirmières en Alberta et en Colombie-Britannique. Nous avons eu récemment avec elles un litigieux conflit de travail qui m'a amené à passer beaucoup de temps à l'Assemblée législative, pratiquement 24 heures sur 24 durant quelques semaines, à essayer d'en venir à une entente. Nous sommes aux prises avec un problème de concurrence. Comment affronter cette concurrence? Voici les niveaux dont nous parlons: des niveaux de services comparables, des niveaux d'imposition comparables, sans compter les taux d'imposition dont bénéficient les gens de ces provinces comparés aux nôtres. Toutes ces notions sont sujettes à interprétation. Nous ne nous attendons nullement à obtenir un soutien fédéral suffisant pour nous permettre de rivaliser avec ces

That is not so much because of 36(2), and we have concerns about levels of support, but 36(1). Our economies have not grown. If our economies had continued to grow, the demands we would have on the federal government would be lower.

Senator Comeau: I would like to touch on 36(1) and some comments made by Senator Bolduc regarding the town of Chester. Chester is an idyllic community in Nova Scotia. Rockcliffe is also a beautiful area of Ottawa but many citizens cannot afford to live there. It is the same situation with Chester. You would need to be Senator Bolduc to buy a property in Chester right now. I say that not as a joke but because there is a notion that all Nova Scotia natives live in such idyllic communities.

This may be anecdotal, but I seem to me that an increasing number of people return to Nova Scotia to retire, but our young people do not stay in Nova Scotia during their work years. Is that the trend?

Mr. LeBlanc: Actually, I am happy to report that there has been a change. We have done much better. The economy is doing well and attitudes have changed. Our economy has diversified and this change is bringing people into the province.

We have excellent universities in Nova Scotia, and we have students from as far away as Alberta. This has become a problem as we are penalized for our number of out-of-province students and pay a disproportionate fee because of them.

Many people do move back to Nova Scotia after spending their working years elsewhere. They move back to Nova Scotia and expect to receive services, which puts a strain on our resources.

I know that in other provinces in Atlantic Canada the situation is much the same. People have strong roots. It is the same in Prince Edward Island and New Brunswick. That is putting pressures on our social systems, and we have to deal with it.

I will take one second to mention an important event that will happen in 2004: The world Acadian congress. As Minister of Acadian Affairs, I should mention that.

We are very pleased that Nova Scotia was chosen to host the event. It will give Acadians an opportunity to show the world the uniqueness of our people and unified our culture is. Our religion has played a large part in our heritage and our language has maintained itself over many years of hardship. I invite honourable senators to take the time to read the material and come spend your money in our beautiful province. We need the tax revenues.

provinces à ces niveaux, mais nous sommes évidemment loin d'avoir obtenu ce que nous escomptions.

Ce n'est pas tellement le paragraphe 36(2) qui nous préoccupe, quoique nous ayons des inquiétudes concernant les niveaux de soutien qu'on nous accorde, mais bien le paragraphe 36(1). Nos économies n'ont pas progressé. Si elles avaient continué de croître, nous n'en demanderions pas autant au gouvernement fédéral.

Le sénateur Comeau: J'aimerais dire un mot à propos du paragraphe 36(1) et de certaines observations qu'a formulées le sénateur Bolduc concernant Chester. Chester une localité idyllique de la Nouvelle-Écosse. Rockcliffe est également un magnifique coin d'Ottawa, mais nombreux sont ceux qui n'ont pas les moyens d'y habiter. Même chose pour Chester. Ça prend quelqu'un comme le sénateur Bolduc pour pouvoir y acheter une propriété à l'heure actuelle. Je ne dis pas cela pour plaisanter, mais parce que bien des gens croient que tous les Néo-Écossais de souche vivent dans des localités aussi idylliques.

Ça n'est peut-être pas le cas, mais il me semble que de plus en plus de gens retournent en Nouvelle-Écosse pour y prendre leur retraite, tandis que nos jeunes n'y habitent pas durant leur vie active. Est-ce bien là ce que vous observez?

M. LeBlanc: En réalité, je suis heureux de vous signaler qu'il y a eu une évolution à cet égard. Les choses vont beaucoup mieux maintenant. L'économie se porte bien, et les attitudes ont changé. Notre économie s'est diversifiée, et cette évolution rend notre province plus attrayante.

Nous avons en Nouvelle-Écosse d'excellentes universités et des étudiants qui nous viennent d'aussi loin que de l'Alberta. C'est même devenu un problème, car nous sommes pénalisés pour accueillir ainsi un nombre exceptionnellement élevé d'étudiants de l'extérieur de notre province, car l'éducation coûte cher.

Nombreux sont les gens qui reviennent vivre en Nouvelle-Écosse après avoir fait carrière à l'extérieur. Ils s'attendent alors à recevoir des services, ce qui draine nos ressources.

Je sais que d'autres provinces du Canada atlantique vivent sensiblement la même situation. Les gens sont fortement attachés à leur lieu d'origine. On note la même chose à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. Ce phénomène exerce une pression sur nos réseaux de services sociaux, et il nous faut composer avec cette réalité.

Je vais maintenant vous dire un mot d'un important événement qui se tiendra en 2004: le Congrès mondial acadien. En tant que ministre des Affaires acadiennes, je me dois de vous souligner la chose.

Nous sommes très heureux que la Nouvelle-Écosse ait été choisie pour la tenue de cet événement. Les Acadiens y trouveront une occasion de montrer au monde entier ce que notre population a d'original et jusqu'à quel point les Acadiens de partout partagent une même culture. Notre religion a joué un grand rôle dans notre héritage, et notre langue s'est maintenue en dépit de nombreuses années d'épreuves. Je vous invite, mesdames les sénateurs et messieurs les sénateurs, à prendre le temps de lire le matériel que

Senator Comeau: The current government hit its stride at an opportune time because the opposition in Ottawa did in fact push for the government to control its deficits, curb spending and so on. That has continued since 1993. Much of the power base in Ottawa is from Ontario, with most of the members of the governing party coming from that province. They have a negative perception of Atlantic Canadians.

How can you counter this negative perception, which might be a factor in how equalization programs are looked at? Obviously, if it is viewed as being a handout we will not be able to progress very far.

Mr. LeBlanc: There are seven provinces that receive equalization: Saskatchewan, Manitoba, Quebec and then, of course, the four Atlantic Provinces. When you talk about equalization, you get this perception that it is an Atlantic problem. However it is not; it is a national issue. It is one that comes down to whether you believe in Canada. If you do not believe in Canada then you do not believe in equalization. You cannot have it both ways. The Constitution is there. We want this Confederation to live and prosper. That means we must work together.

It is not just Alberta, B.C. or Ontario paying. Everyone pays and we pay Ottawa as well, so part of our taxes is paying for this.

I am not arguing they will pay more because they are contributing more, but the issue is that it is a national program that we do not want to find ourselves in a situation that we have such huge disparities in our nation that we would see ourselves as being second-class citizens. I do not think any member of this committee wants that and, as Minister of Finance and a representative of the Province of Nova Scotia, I do not want that either. We want to be a strong contributor. Through Campaign for Fairness we will be in a better position to offer more to Canada in the years to come.

Senator Banks: I am from Alberta. It is always a little embarrassing for me to talk about equalization. Oil was discovered in Alberta in 1914 in Turner Valley. The oil boom began in earnest with Leduc in 1948. Alberta was a recipient of equalization until 1961. That is a fact that, to its credit, the Government of Alberta continually reminds its citizens. It also reminds its citizens that if equalization payments happened to increase there would be no increase in the amount that Albertans pay. Equalization is a federal expense, period. All Canadians pay into the general federal fisc on approximately the same basis according to their capacity to do so.

je vous ai fait remettre et à venir dépenser de l'argent dans notre belle province. Nous avons besoin de recettes fiscales.

Le sénateur Comeau: Le gouvernement actuel a fait de grands progrès à un moment opportun, parce que l'opposition à Ottawa l'a poussé à enrayer le déficit, à restreindre ses dépenses, et cetera. C'est ce qu'il fait depuis 1993. L'influence à Ottawa est exercée en grande partie par des Ontariens, étant donné que la plupart des députés du parti ministériel viennent de cette province. Or, ceux-ci se font idée négative des Canadiens de l'Atlantique.

Comment pouvez-vous contrer cette perception négative, qui explique peut-être en partie la façon dont on envisage le programme de péréquation? Naturellement, si on voit la péréquation comme étant une mesure de charité, nous n'irons pas très loin.

M. LeBlanc: Il y a sept provinces qui reçoivent des paiements de péréquation: la Saskatchewan, le Manitoba, le Québec, puis, bien sûr, les quatre provinces atlantiques. Quand on parle de péréquation, on est porté à penser qu'il s'agit d'un régime qui ne vise qu'à régler les problèmes des provinces atlantiques. Pourtant, ce n'est pas le cas; c'est un régime qui concerne toute la nation. Son existence se ramène à la question de savoir si nous croyons ou non au Canada. Ne pas croire en la péréquation, c'est ne pas croire au Canada. L'un ne va pas sans l'autre. C'est la Constitution qui le dit. Nous voulons que notre fédération vive et soit prospère. Pour cela, nous devons nous montrer solidaires.

Ce ne sont pas seulement les gens de l'Alberta, de la Colombie-Britannique ou de l'Ontario qui paient pour cela. Tout le monde paie des impôts à Ottawa, y compris nous-mêmes, et c'est à même nos impôts qu'on finance le régime.

Je ne dis pas que ceux qui paient plus d'impôt contribuent davantage à son financement, mais l'idée, c'est qu'il s'agit d'un régime national qui a été créé pour que nous ne nous retrouvions pas dans une situation où les disparités seraient si énormes dans notre pays que les moins bien nantis se percevraient comme des citoyens de seconde zone. Je crois qu'aucun membre du comité ne voudrait qu'il en soit ainsi, et, comme ministre des Finances et représentant de la province de la Nouvelle-Écosse, je ne le voudrais pas moi non plus. Nous ne demandons pas mieux que d'être un grand contributeur. Grâce à notre campagne en faveur de l'équité, nous allons être en meilleure position pour offrir davantage au Canada dans les années qui viennent.

Le sénateur Banks: Je viens de l'Alberta. Je trouve toujours un peu embarrassant de parler de péréquation. Le pétrole a été découvert en Alberta en 1914, à Turner Valley. L'exploitation pétrolière a vraiment pris son essor avec Leduc en 1948. L'Alberta a été bénéficiaire de la péréquation jusqu'en 1961. C'est là un fait que le gouvernement de l'Alberta rappelle constamment à ses citoyens, et c'est tout à son honneur. Il leur rappelle également que, si jamais les paiements de péréquation venaient à augmenter, les Albertains ne seraient pas appelés à contribuer davantage à leur financement. C'est que la péréquation est un programme de dépense fédéral. Tous les Canadiens qui paient des impôts au niveau fédéral le financent à peu près au même titre, selon leur niveau de revenu.

I have two questions. First, the only place you can have exactly equal services for exactly equal taxes would be in a unitary state. Even then, it would presume that everybody lived in exactly the same density of population. It is impossible. The Constitution says "comparable," which does not mean "exact."

What is the measurement? At what point would it be okay for any province to say that the deal is off? The difference between the have provinces and the have-not provinces, as far as equalization is concerned, only consists in whether one receives it or not, not whether one pays it or not. What is the measurement?

You must have a number in mind as to the share of offshore revenues. Before the accords it was legal fact, whether it was right or wrong, that offshore revenues were the property of the Government of Canada. I believe that is correct. We must hope that there is a great deal down there in the provinces off whose shores those resources exist. If I am right, they now exist halfway to Scotland. What is the number? Is it 50-50? You must have thought about that number.

Mr. LeBlanc: Equalization works on fiscal capacity in proportion to the national average. There are seven receiving provinces. They are ranked in order. Saskatchewan is the highest: 98 per cent or 97 per cent, which is high. They are very close to not being able to receive equalization. Next are: Manitoba, Quebec, New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island and Newfoundland. Once you get to 100 per cent, you do not receive it any more.

To use an example, if Nova Scotia were to receive the royalties and so forth on the other side, our equalization payments overall, as calculated in a normal formula, would go down proportionately also. Once a province hits 100 per cent it does not receive equalization.

Senator Banks: Are you happy with the cut-off point that exists now? The best example right now is B.C., which at the moment is sort of hovering on the edge. Are you happy when you arrive at that point in the present formula?

Mr. LeBlanc: We are still far away. If I can get to that point, we will have a nice committee meeting here and I will probably take you all out to supper after and everyone will be happy.

Senator Banks: What is a fair split from the offshore?

Mr. LeBlanc: I will continue to refer to the accord, which said we would be able to keep those revenues until we hit 110 per cent. We are going back to what was indicated by the Prime Minister of

J'ai deux questions. D'abord, le seul endroit où l'on peut obtenir exactement les mêmes services pour exactement les mêmes impôts, c'est dans un État unitaire. Même là, cela supposerait que tout le monde vit dans des régions ayant la même densité démographique. C'est impossible. La Constitution parle de niveaux «comparables», ce qui ne veut pas dire «parfaitement identiques».

Sur quel critère se base-t-on pour mesurer ce qu'il en est? À partir de quel moment peut-on dire qu'une province n'a plus droit à la péréquation? La différence entre les provinces riches et celles qui ne le sont pas, pour ce qui est du droit à la péréquation, ne tient qu'à la question de savoir qui reçoit ou ne reçoit pas de paiements, et non qui finance ou non le régime. Comment mesure-t-on ce qu'il en est?

Vous devez avoir un chiffre en tête en ce qui touche le partage des revenus tirés de l'exploitation des ressources extracôtières. Avant la signature des accords, il était légalement établi, à tort ou à raison, que les revenus tirés des ressources extracôtières appartenaient au gouvernement du Canada. Je crois que c'est correct. Espérons qu'il y a beaucoup de ressources à exploiter dans les provinces qui ont de telles ressources extracôtières. Si je ne m'abuse, il y en a jusqu'à mi-chemin entre nos côtes et l'Écosse. Quelle formule de partage avez-vous à l'esprit? Est-ce 50-50? Vous avez dû songer à une proportion quelconque.

M. LeBlanc: La péréquation est établie en fonction de la capacité fiscale de chaque province au regard de la moyenne nationale. Il y a sept provinces qui reçoivent des paiements de péréquation. Je vous les nomme par ordre. La Saskatchewan a le plus haut pourcentage: 98 ou 97 p. 100, ce qui est élevé, et il s'en faut de peu pour qu'elle ne reçoive plus de paiement de péréquation. Viennent ensuite le Manitoba, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve. Quand vous atteignez les 100 p. 100 vous ne recevez plus rien.

À titre d'exemple, si la Nouvelle-Écosse touchait des redevances, ses paiements globaux de péréquation, calculés selon la formule normale, diminueraient proportionnellement. Une fois qu'une province atteint 100 p. 100, elle ne reçoit plus de péréquation.

Le sénateur Banks: Êtes-vous satisfait de la ligne de démarcation qui existe actuellement? Le meilleur exemple est celui de la Colombie-Britannique, qui, en ce moment, se situe en quelque sorte presque exactement au niveau de la ligne de démarcation. Avec la formule actuelle, êtes-vous content quand vous arrivez à cette ligne?

M. LeBlanc: Nous en sommes encore loin. Si jamais nous y parvenons, nous tiendrons une belle petite séance de comité ici même, et je vous emmènerai probablement tous dîner au restaurant, et tout le monde sera heureux.

Le sénateur Banks: Quel serait selon vous un partage équitable des recettes tirées de l'exploitation des ressources extracôtières?

M. LeBlanc: Je vais continuer de me référer à l'accord, qui disait que nous pourrions garder ces revenus jusqu'à ce que nous ayons atteint 110 p. 100, ce qui recoupe d'ailleurs les propos

the day back in 1982. Even the subsequent government always talked about the fact that we would be primary beneficiaries.

It is our intention to be able to keep all the revenues. This is not a negotiation of what is fair and what is not fair. We are going by what the accord says. To do anything other than that would not adhere to the principle or the intent of the accord.

That is as clear as I can be on that issue.

Senator Oliver: Section 36(1) says that the federal government and the provinces will work together to further economic development to reduce disparity of opportunity.

Senator Banks and Senator Bolduc asked you what test Nova Scotia uses to determine when it has reached the level at which it is equal and there is no more disparity between Nova Scotia and other provinces. How do you measure when the province is economically diversified and you are self-sustaining? What is the ultimate test?

Mr. LeBlanc: The best indicator is GDP per capita.

Senator Oliver: Mr. Minister, a number of people have said that perhaps if you did your finances differently you would not need so much from the federal government. As a result of September 11, the economy of the world has been badly shaken. One thing that has happened is that interest rates are way down. Perhaps you should consider restructuring a lot of your long-term debt to take advantage of these lower rates.

I noticed the following in yesterday's paper:

> Notice of Redemption $150,000,000.00 Province Of Nova Scotia Series 8Q 12 5/8% Sinking Fund Debentures.

If you were to restructure and redeem your other long-term debentures and bonds, you could save tens of millions of dollars and your need for more equalization could be restructured.

Could you comment on taking advantage of debt restructuring with the low interest rates and the current environment?

Mr. LeBlanc: Oh, if we could.

Senator Oliver: But you are.

Mr. LeBlanc: I know. Some of our debentures have openings that give us the opportunity to recall them. This is one that we did, obviously at 12 5/8 per cent. It is obviously to our advantage to recall that.

People say that we can currently finance everything at 2.5 per cent or 3.5 per cent. Long-term 10-and 30-year rates have changed only marginally. People ask why that is. People do not want to invest at 2 per cent for 10 years right now because they are thinking that rates will go up. Therefore long-term investments are not made. However, most of our debts in Nova Scotia are

qu'a tenus à ce sujet le premier ministre qui était en poste en 1982. Même les gouvernements qui se sont succédé par la suite ont toujours affirmé que nous serions les premiers bénéficiaires.

C'est notre intention de tout faire pour obtenir que nous puissions garder pour nous l'entier de ces revenus. Il ne s'agit pas là de négocier ce qui est équitable et ce qui ne l'est pas. Nous allons nous conformer à ce que l'accord dit. Agir autrement équivaudrait à ne pas respecter le principe ou l'esprit de l'accord.

Je ne saurais vous répondre plus clairement sur cette question.

Le sénateur Oliver: Le paragraphe 36(1) dit que le gouvernement fédéral et les provinces travailleront de concert pour promouvoir le développement économique et réduire les inégalités des chances.

Le sénateur Banks et le sénateur Bolduc vous ont demandé sur quel critère se fondera la Nouvelle-Écosse pour déterminer qu'elle a atteint le point d'égalité, qu'il n'y a plus d'écart entre elle et les autres provinces. Comment pourrez-vous établir que la province s'est dotée d'une économie diversifiée et qu'elle est parvenue à l'autosuffisance? Quel est le critère déterminant?

M. LeBlanc: Le meilleur indicateur à cet égard est le PIB par habitant.

Le sénateur Oliver: Monsieur le ministre, d'aucuns affirment que, si vous gériez vos finances différemment, vous auriez peut-être moins besoin du soutien du gouvernement fédéral. Par suite des événements du 11 septembre, l'économie mondiale a été durement secouée. Entre autres choses qui se sont produites, il y a eu la chute des taux d'intérêt. Peut-être devriez-vous songer à refinancer une bonne part de votre dette à long terme pour profiter de ces bas taux d'intérêt.

Dans le journal d'hier, j'ai lu ceci:

> Avis de rachat de 150 000 000 $ de débentures à fonds d'amortissement, Province de la Nouvelle-Écosse, série 8Q, portant intérêt à 12-5/8 p. 100.

Si vous refinanciez votre dette et rachetiez vos débentures et vos obligations à long terme, vous pourriez économiser des dizaines de millions de dollars et réduire d'autant votre dépendance à l'égard de la péréquation.

Pourriez-vous nous dire ce que vous pensez de l'idée de profiter des faibles taux d'intérêt et des circonstances actuelles pour refinancer votre dette?

M. LeBlanc: Oh! si seulement nous pouvions le faire.

Le sénateur Oliver: Mais vous le pouvez.

M. LeBlanc: Je sais. Nous nous sommes gardé la possibilité de rappeler certaines de nos débentures. Le cas que vous nous avez cité en exemple en est une belle illustration. À un taux d'intérêt de 12-5/8 p. 100, il est évident que nous avons avantage à rappeler ces débentures.

Il y en a qui disent que nous pouvons actuellement financer n'importe quel emprunt à 2,5 ou 3,5 p. 100. Or, il se trouve que les taux à long terme pour des titres à échéance de 10 et 30 ans ont très peu changé. On nous demande comment cela peut s'expliquer. C'est qu'actuellement, les investisseurs ne sont pas intéressés à placer leur argent à 2 p. 100 pour 10 ans, car ils se

long-term. Only 15per cent to 35 per cent of our debt is short-term.No province wants to have too much short-term debt because, if circumstances become difficult, you may find yourself in a cash crunch. We take advantage of every opportunity we have to renegotiate debt at a lower rate.

disent que les taux vont remonter. C'est pourquoi il ne se fait pas d'investissement à long terme. Cependant, la plupart de nos dettes en Nouvelle-Écosse sont à long terme. Seulement entre 15 et 35 p. 100 de notre dette est à court terme. En général, les provinces ne sont pas intéressées à avoir trop de dettes à court terme, car elles risqueraient de se retrouver en situation de resserrement monétaire si des circonstances difficiles se présentaient. Nous profitons de toutes les opportunités qui s'offrent à nous de renégocier notre dette à bas taux.

That is a good question and it shows that we are doing our job. The savings are not as large as people think they could be. In the short-term, our three-month notes are much cheaper. However, the rates on the long-term agreements into which we have entered must stay where they are.

Vous posez là une bonne question qui me permet de vous montrer que nous faisons bien notre travail. Les économies ne sont pas aussi considérables qu'on serait porté à le croire. Pour ce qui est du court terme, nos billets à échéance de trois mois sont bien meilleur marché. Toutefois, les taux des marchés à long terme que nous avons conclus doivent demeurer inchangés.

[*Translation*]

Senator Ferretti Barth: You say it is urgent to reduce the high percentage of people who are sick and to eliminate child poverty in your province. Concerning your health system, you had to recruit nurses in other provinces. Do you need equalization payments to keep your health system working?

[*Français*]

Le sénateur Ferretti Barth: Vous dites qu'il est urgent de réduire le pourcentage élevé de gens qui sont malades et d'enrayer la pauvreté des enfants dans votre province. En ce qui concerne votre système de santé, vous avez dû recruter du personnel infirmier dans les autres provinces. Avez-vous besoin des paiements de la péréquation pour faire fonctionner votre système de santé?

[*English*]

Mr. LeBlanc: For a province like Nova Scotia, equalization is a fundamental source of revenue to enable us to deliver those other programs. Although we have CHST, which is seen as a federal contribution to health care, higher education and social services, it is only part of our revenues. Many of the receiving provinces use equalization to deal with the shortfalls in CHST funding. Equalization is just as important as CHST.

[*Traduction*]

M. LeBlanc: Pour une province comme la Nouvelle-Écosse, la péréquation est une source de revenus dont nous avons absolument besoin pour être en mesure d'offrir ces autres programmes. Même si nous avons le TCSPS, qui est censé être une contribution fédérale au financement des services de santé, de l'enseignement supérieur et des services sociaux, ce transfert ne représente qu'une partie de nos revenus. La plupart des provinces bénéficiaires se servent de leurs paiements de péréquation pour compenser l'insuffisance des fonds provenant du TCSPS. La péréquation est tout aussi importante que le TCSPS.

There is a fundamental problem with the amount of money we get from Ottawa for health care. The federal government made changes and that is how they balanced their budget. They limited their exposure to the high-risk areas, the highest risk being health care. That is no surprise to committee members or to any provincial minister who holds the finance portfolio.

Il y a un problème fondamental qui se pose concernant les sommes que nous obtenons d'Ottawa pour le secteur de la santé. Le gouvernement fédéral a apporté des changements au régime, et c'est de cette façon qu'il s'y est pris pour équilibrer son budget. Il a limité son exposition dans les secteurs présentant un risque élevé, le plus risqué étant celui de la santé. Les membres du comité ne s'en étonneront pas, pas plus d'ailleurs que n'importe quel ministre provincial des Finances.

Health care is very complex. Technology, medicines and medical procedures have improved and people are living longer. Young children that would not have survived are now living and we are faced with the challenge of supporting and nurturing them through life. These are all serious challenges for provincial governments. Are of the programs that deal with those challenges are provincially funded programs. These are the challenges with which my colleagues and I across Canada are faced.

La gestion du secteur de la santé est très complexe. La technologie, les médicaments et les procédures médicales se sont améliorées et ont contribué à l'accroissement de l'espérance de vie. Les jeunes enfants dont la vie aurait autrement été menacée survivent maintenant, ce qui nous amène à devoir prendre soin d'eux et les nourrir tout au long de leur vie. Ce sont là de lourdes obligations pour les gouvernements provinciaux. La plupart des programmes qui permettent de relever ces défis sont financés par les provinces. C'est là la problématique avec laquelle mes collègues de tout le Canada et moi-même devons composer.

[*Translation*]

Senator Ferretti Barth: Has Nova Scotia a high percentage of old age people?

Many people choose to retire to Nova Scotia because of the fine quality of life that can be found there. Yet, that will add more seniors to those who are already living in your province. Since old age persons are considered more at risk of getting sick, could that trend not put more pressures on your health costs?

Are the equalization payments that you are receiving used largely for essential services such as health and education?

[*English*]

Mr. LeBlanc: Equalization does not take any of those factors into consideration. It is a revenue source for the province. CHST does not take into consideration the seriousness of illness or the age of the population. These factors have a direct bearing on the cost of delivery.

We are not looking to dedicate certain aspects of our revenues to certain programs. We are looking at achieving a level of service which is reasonable for our province and one by which we can live within our means.

We want to bring in a balanced budget. We are looking toward the long-term interest to live within our means. This will be an important achievement because we have seen what other provinces have done once they can manage on their own; they start to move ahead.

When I took this job two years ago, our province was facing a $500 million deficit. We now have it down to about $100 million. We have made some very difficult choices.

We understand that you have been looking at the issue of equalization. Part of the problem we see is how the federal government in looking at equalization. Are you looking at small changes or big changes? When you ask us what our concerns are, we are telling you about some of the failings of the system.

We have pointed out problems with the cap. We have pointed out problems with the fact that they changed the standard. We have pointed out problems with the comprehensive revenue coverage. We also see that it is being studied. That is a cause of concern because there are those who would say that it needs a major overhaul.

Many people who think equalization is too complex. Those complexities have been put there because of a lot of thought and experience.

I am looking to members of this committee to consider the impact of any changes to equalization before you make them. If there is anything I can impress on the committee members today, it is that comment.

[*Français*]

Le sénateur Ferretti Barth: Est-ce que la province de la Nouvelle-Écosse compte un taux élevé de personnes âgées?

Beaucoup de personnes choisissent de prendre leur retraite en Nouvelle-Écosse parce qu'il y a une belle qualité de vie. Cependant, cela augmentera le nombre des personnes âgées vivant déjà dans votre province. Les personnes âgées étant considérées plus à risque d'être malades, cela ne pourrait-il pas entraîner une augmentation de vos coûts de santé?

Est-ce que les paiements de la péréquation que vous recevez sont alloués en grande partie aux services essentiels comme ceux de la santé et de l'éducation?

[*Traduction*]

M. LeBlanc: La péréquation ne prend aucun de ces facteurs en considération. C'est tout simplement une source de revenus pour la province. Le TCSPS ne tient pas compte de la gravité des maladies ni de l'âge de la population. Ce sont pourtant là des facteurs qui se répercutent directement sur le coût des services de santé.

Nous ne cherchons pas à affecter telle partie de nos revenus à tel programme. Nous nous employons plutôt à offrir un niveau de service qui soit raisonnable pour notre province et qui soit à la mesure de nos moyens.

Nous souhaitons présenter bientôt un budget équilibré. Nous estimons que ce qui présente de l'intérêt pour nous à long terme, c'est de vivre selon nos moyens. L'atteinte de cet objectif sera une importante réussite, car nous avons vu ce que d'autres provinces ont pu faire une fois qu'elles sont parvenues à s'autosuffire: elles se sont mises à progresser.

Quand je suis entré en fonction il y a deux ans, notre province devait faire face à un déficit de 500 millions de dollars. Nous l'avons ramené à environ 100 millions de dollars. Pour y arriver, il nous a fallu faire des choix très difficiles.

À ce que nous constatons, vous vous penchez sur la question de la péréquation. Ce qui nous apparaît problématique, c'est en partie la façon dont le gouvernement fédéral aborde cette question. Envisagez-vous des modifications mineures ou des changements majeurs? Quand vous nous demandez ce qui nous préoccupe, nous vous parlons de certaines des lacunes du régime.

Nous avons souligné les problèmes que pose le fait qu'on ait plafonné les versements, qu'on ait modifié la norme et qu'on ait décidé de prendre en compte l'éventail complet des revenus. Nous constatons également qu'on est à examiner ces questions, ce qui est pour nous un sujet de préoccupation étant donné qu'il y a des gens qui disent qu'une refonte majeure du régime s'impose.

Nombreux sont ceux qui croient que le régime de péréquation est trop complexe. Pourtant, ces complexités n'ont été que le résultat d'une profonde réflexion et de l'expérience.

Je vous invite à bien mesurer les conséquences que seraient susceptibles d'avoir les changements que le comité pourrait vouloir proposer qu'on apporte au régime de péréquation. S'il y a une chose que je tiens à faire bien comprendre aux membres du comité aujourd'hui, c'est bien celle là.

Senator Cools: Coming back to your appeal to this committee to maintain the status quo, my first point is that I am a senator from Ontario. Liberal members from Ontario constitute the largest caucus in Parliament. However, as huge as that Ontario caucus is, it is also the weakest caucus in Parliament. There is no caucus that exerts less influence on public policy than the Ontario caucus. I just wanted to put that out here.

Senator Oliver: Nova Scotia must be number one, then.

Senator Cools: For years, the Nova Scotia caucus was number one in terms of influence.

In many ways, Ontario is under-represented in its needs.

I want to discuss the relationship between equalization payments and provincial sovereignty versus federal sovereignty. The notion of provincial sovereignty has been expanded and exaggerated to include all manner of items and agenda that were never anticipated under the heading "provincial sovereignty." I refer, for example, to Quebec and the promotion of separatism and independence. I am still trying to understand and comprehend how on earth sovereignty ever became the authority of a provincial assembly to authorize moneys for the promotion of independence and separation. We are told that it is legal. It is a vast issue.

How can you propose to us that the status quo remain? I understand why it is satisfactory to you, but we are living in an era where we see a minister questioning the constitutional right of the existence of the monarch, the Queen. We have seen another minister of the Crown questioning the ability or the right of the Senate to exist as an institution. We have had a constitutional destabilization, at least in the public mind.

If we are destabilizing, immobilizing and dismantling the blocks of the Constitution, how can we, with any amount of fairness, say that we should hold on to this element in the Constitution and preserve it unchanged? I am not saying I disagree with you. I could easily have been born and bred in Nova Scotia. I am a great believer in the concept of Her Majesty the Queen. I am a great believer in the concept of this upper chamber, the Senate. However, I find myself at greater odds within my own caucus. That is a fact.

In all the upheaval around the Constitution and the constant phenomena of changing it, why is it that item should remain untouched and unexamined?

Mr. LeBlanc: Mr. Chairman, I have changed my answer five times during the debate. First, we have not asked for the status quo to be maintained. We have asked for some changes to be made. We have also asked for the Senate to be very cautious in

Le sénateur Cools: Pour revenir à votre appel à notre comité en faveur du maintien du statu quo, je dois d'abord vous dire que je suis un sénateur de l'Ontario. Les députés ontariens constituent le plus important caucus au Parlement. Cependant, malgré le grand nombre de députés qui en font partie, le caucus ontarien est le plus faible au Parlement. Aucun groupe parlementaire n'exerce moins d'influence sur les politiques gouvernementales que le caucus ontarien. Je tenais simplement à faire cette mise au point.

Le sénateur Oliver: Dans ce cas, le caucus néo-écossais doit être le numéro un.

Le sénateur Cools: Pendant de nombreuses années, le caucus de la Nouvelle-Écosse exerçait en effet plus d'influence que n'importe quel autre.

À bien des égards, l'Ontario est sous-représentée lorsque vient le temps de faire valoir ses besoins.

J'aimerais aborder la question de la relation entre les paiements de péréquation et la souveraineté provinciale par opposition à la souveraineté fédérale. La notion de souveraineté provinciale a été élargie et interprétée abusivement, et on y a inclus toutes sortes d'éléments et de programmes qui n'avaient jamais été considérés comme pouvant être compris dans la notion de «souveraineté provinciale». Prenez, par exemple, le cas du Québec et de la promotion qu'on y fait du séparatisme et de l'indépendance. Je n'arrive toujours pas à saisir comment diable la notion de souveraineté a pu servir de prétexte pour permettre à une assemblée législative provinciale d'autoriser l'affectation de fonds publics à la promotion de l'indépendance et de la séparation. On nous dit que c'est légal. C'est un énorme problème.

Comment pouvez-vous nous proposer de nous en tenir au statu quo dans le cas qui nous occupe? Je comprends pourquoi vous le souhaitez, mais nous vivons à une époque où nous voyons un ministre remettre en question le droit constitutionnel rattaché à l'existence même du statut de la monarque, de la reine. Nous avons vu un autre ministre remettre en question le droit du Sénat d'exister comme institution. Nous avons assisté à une déstabilisation constitutionnelle, du moins dans l'esprit de la population.

Si nous déstabilisons, paralysons et démantelons des pans entiers de la Constitution, comment pouvons-nous dire, à moins d'y aller de deux poids deux mesures, que nous devrions maintenir intact cet élément particulier de la Constitution? Je ne dis pas que je ne partage pas votre avis là-dessus. J'aurais aussi bien pu être née et élevée en Nouvelle-Écosse. Je crois fermement au principe de la monarchie, représentée par Sa Majesté la reine. Je crois profondément à l'idée de l'existence de cette chambre haute, le Sénat. Cependant, je me sens davantage en conflit avec mes collègues au sein de mon propre caucus. C'est un fait.

Au beau milieu de tout le remue-ménage entourant la Constitution et devant notre constante inclinaison à vouloir la changer, par quel principe cet élément particulier devrait-il demeurer intouché et à l'abri de toute remise en question?

M. LeBlanc: Monsieur le président, j'ai changé ma réponse à cinq reprises au cours de la discussion. D'abord, nous n'avons pas demandé le maintien du statu quo. Nous avons plutôt demandé que certaines modifications soient apportées. Nous avons

what it suggests in terms of changes to the CHST, especially regarding the macro versus the micro aspects of the complexities of the format.

Why we should respect this aspect of the Constitution versus the other one is a more complex issue. I respect the right of people to speak their mind, whether I agree with them or not. I am a federalist. I have no pretence to say otherwise.I recognize the right for people to have other opinions than my own. I believe in the Constitution. Many people from across this country outside Quebec have said that that this country is stronger as a whole than it is divided.

Once we start picking and choosing clauses of the Constitution that we want to support and other ones we do not, then we are living in a very difficult era. It is either all or non. My belief in Canada tells me that it has to be all.

Senator Cools: I admire the witness. Many of us understand that Confederation began with the East and grew to the West. Most of us here feel strongly about this unit we call Canada. We feel quite devoted to it. I am not without some understanding of everything that is going on around us.

The concept of equalization has a long history, and I say it is a very solid and firm history. I too am of the opinion that it should be maintained. However, when everything else is changing it becomes very difficult to defend that one item against all of the others that are in constant change.

The Chairman: I appreciate the point. However, the monarchy, for example, is entrenched to the maximum possible extent. Any change in the status of the monarchy, or for that matter of the Lieutenant Governor or the Governor General, would take the unanimous consent of Parliament and all 10 provinces, and the same applies to the abolition of the Senate. De facto, serious fundamental change in the Senate would take unanimous consent in a constitutional way. On the equalization formula, I do not know offhand what it would take to change that provision of the Constitution, but at the very least it would take Parliament plus seven provinces having more than 50 per cent of the population. Those provisions, in a constitutional sense, are fairly safe.

There was, in the BNA Act of 1867, a very primitive form of equalization, and it was sweetened after Nova Scotia threatened to leave the federation. They were the first separatists.

Senator Cools: We always hear that Nova Scotians were the first separatists. You would not know my background, minister, but I was born in the British Caribbean, and it has had long and

également demandé que le Sénat se montre très prudent dans les changements qu'il pourrait vouloir proposer au TCSPS, notamment en ce qui touche les aspects macro par opposition aux aspects micro des complexités de la formule.

Les raisons pour lesquelles nous devrions avoir à coeur le respect de cette disposition de la Constitution davantage que d'autres est une question plus complexe. Je respecte le droit des gens d'exprimer leur opinion, que je sois ou non d'accord avec eux. Personnellement, je suis fédéraliste. Je n'entends pas faire semblant de me considérer autrement. Je reconnais toutefois le droit aux gens le droit d'avoir des opinions différentes des miennes. Je crois en la Constitution. Nombreux sont ceux qui, dans l'ensemble du pays mis à part le Québec, ont dit que notre pays est plus fort uni que divisé.

Dès qu'on commence à choisir les dispositions de la Constitution auxquelles nous souscrivons et celles que nous rejetons, nous nous plaçons dans une situation très difficile, j'en conviens. Ce doit être tout ou rien. Ma foi dans le Canada me dit que ce doit être tout.

Le sénateur Cools: J'admire notre témoin. Nous sommes nombreux à être conscients que la Confédération est née à l'Est pour se développer ensuite vers l'Ouest. La plupart d'entre nous ici présents avons à coeur la survie de cette entité que nous appelons le Canada. Nous y sommes très attachés. Je ne suis pas sans comprendre passablement bien tout ce qui se passe autour de nous.

Le concept de péréquation a une longue histoire qui, selon moi, en souligne la consistance et le bien-fondé. Je pense moi aussi que ce régime devrait être maintenu. Toutefois, quand tout le reste change, il devient très difficile de défendre le maintien de tel élément particulier et non celui de tous ces autres éléments qui sont constamment menacés.

Le président: Je comprends bien votre point de vue. Cependant, la monarchie, par exemple, est on ne peut plus implantée chez nous. Toute modification du statut de la monarchie, ou, par extension, de celui du poste de lieutenant-gouverneur ou de gouverneur général, nécessiterait le consentement unanime du Parlement et des dix provinces. La même règle s'applique en ce qui concerne l'abolition du Sénat. De facto, tout changement fondamental au Sénat nécessiterait le consentement unanime, au sens de la Constitution. En ce qui concerne la formule de péréquation, je ne saurais vous dire sur-le-champ à quelles conditions on pourrait modifier cette disposition de la Constitution, mais il faudrait à tout le moins l'assentiment du Parlement ainsi que de sept provinces représentant plus de 50 p. 100 de la population canadienne. Ces dispositions, au sens constitutionnel, sont passablement sécurisantes.

Il y avait déjà, dans l'AANB de 1867, une forme très primitive de péréquation, qui a été adoucie après que la Nouvelle-Écosse eut menacé de quitter la fédération. Les Néo-Écossais ont donc été les premiers séparatistes.

Le sénateur Cools: On dit toujours que les gens de la Nouvelle-Écosse ont été les premiers séparatistes. Vous n'avez pas à connaître mes antécédents, monsieur le ministre, mais je vous

historical ties, particularly with Nova Scotia. There is a lot of rum there, you see.

It is often said that Nova Scotia was the first province to raise secession. I read about this some years ago, and it is not so simple. In Nova Scotia, there was a lot of unhappiness about entry into Confederation, and they were asking to pull out of Confederation. It is very interesting that their request was not like the situation in Quebec. They always wanted to maintain allegiance to Her Majesty. That is very important. They were asking for a return to their previous state of allegiance to Her Majesty the Queen. If you were to read the resolutions around that area, you would see very clearly that they upheld the system in every other respect.

The Chairman: They were anti-federalists.

Senator Cools: Politically, they felt they had not been handled properly. That is a different situation than Quebec independence. I am not sure that it is helpful to compare the two, as many individuals do.

Senator Mahovlich: Premier Grimes presented us with his campaign, and he did not include Nova Scotia when he mentioned non-renewable resources. Here, you are also mentioning Newfoundland and Labrador. What about the other two provinces of New Brunswick and Prince Edward Island? Do their shores not touch the Atlantic?

Mr. LeBlanc: Yes, they do. The accord to which I refer was signed by the two provinces and not with New Brunswick and Prince Edward Island. It may be inappropriate for me to mention Newfoundland; however, I do know that we share many of the same concerns regarding the proper implementation of the accord. Both those accords were passed in our houses. It was an accord and a piece of legislation that was passed. That did not happen in the other two provinces.

Senator Furey: I am glad, minister, that you did mention Newfoundland and Labrador in the context you did. I want to go back to a point that Senator Comeau made regarding the CHST. Newfoundland, unfortunately, has a declining population and, and for reasons already mentioned has a greater strain on its ability to deliver health care, among other things. If we continue with a per capita distribution of CHST, are we not continuing to widen the gap between the provinces? Should the federal government not take into account some measure of need in that distribution?

Mr. LeBlanc: I can only speak for Nova Scotia, but I do think it applies to Newfoundland. Newfoundland is in a situation of declining population. It makes their pressures that much more difficult. When the CHST was changed a number of years ago,

confie que je suis née dans les Antilles britanniques, qui entretiennent de longue date des liens historiques avec notre pays, notamment avec la Nouvelle-Écosse. Le rhum y est peut-être pour quelque chose, voyez-vous.

On dit souvent que la Nouvelle-Écosse a été la première province à brandir la menace de la sécession. J'ai lu quelque chose à ce sujet il y a quelques années, et ce n'est pas si simple. En Nouvelle-Écosse, il y avait beaucoup de mécontentement à propos de l'entrée de la province dans la Confédération, et la population demandait à en sortir. Il est très intéressant de constater que ce que les Néo-Écossais réclamaient ne s'apparente pas à ce qu'on observe à cet égard au Québec. Ils ont toujours tenu à maintenir leur allégeance à Sa Majesté. C'est là un élément très important. Les Néo-Écossais voulaient revenir à leur ancienne forme d'allégeance à Sa Majesté la reine. S'il vous était donné de lire les résolutions qui ont été adoptées à l'époque, vous verriez très clairement qu'à tous autres égards, la population de cette province donnait son soutien au régime.

Le président: Les Néo-Écossais étaient antifédéralistes.

Le sénateur Cools: Politiquement, ils avaient le sentiment de n'avoir pas été traités convenablement. C'est tout autre chose que l'indépendance du Québec. Je ne suis pas certaine qu'il soit utile de comparer les deux, comme le font bien des gens.

Le sénateur Mahovlich: Le premier ministre Grimes nous a entretenus de sa campagne et il n'a pas fait allusion à la Nouvelle-Écosse quand il a parlé des ressources non renouvelables. De votre côté, vous avez mentionné Terre-Neuve-et-Labrador. Qu'en est-il des deux autres provinces maritimes, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard? Leurs côtes ne donnent-elles pas également sur l'Atlantique?

M. LeBlanc: Oui, en effet. L'accord dont je vous ai parlé a été signé par nos deux provinces, mais non par le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Il n'était peut-être pas approprié de ma part de faire mention de Terre-Neuve; cependant, je sais que nous partageons largement les mêmes préoccupations concernant la façon dont on applique l'accord. Mais ces accords ont l'un et l'autre été adoptés par nos assemblées législatives respectives. Il s'est agi d'un accord qui a fait l'objet d'une sanction législative. Il n'en a pas été de même dans les deux autres provinces.

Le sénateur Furey: Je me réjouis, monsieur le ministre, de ce que vous ayez mentionné Terre-Neuve-et-Labrador dans le contexte où vous l'avez fait. J'aimerais revenir sur un point qu'a soulevé le sénateur Comeau concernant le TCSPS. Terre-Neuve, malheureusement, connaît un déclin démographique, et, pour des raisons qu'on a déjà mentionnées, cette situation exerce de plus en plus de pressions sur sa capacité d'offrir les services de santé, entre autres. Si on continue de répartir le TCSPS par habitant, n'allons-nous pas élargir davantage le fossé entre les provinces? Le gouvernement fédéral ne devrait-il pas, dans cette répartition, tenir compte, d'une certaine manière, des besoins particuliers de chaque province?

M. LeBlanc: Je ne peux parler qu'au nom de la Nouvelle-Écosse, mais je crois qu'on devrait prendre en considération ce facteur dans le cas de Terre-Neuve. Cette province voit sa population décroître, ce qui n'est pas sans lui

there was some factoring into its historical aspects and how it was funded. It was changed to a straight per capita. Because of the complexities of these agreements, we must remember the time and energy that went into the drafting of them. That is why I am saying to be careful before you make suggestions about going to a simpler formula. CHST used to have that type of built-in protection.

Many times Ottawa has said that we have agreed to change things, and we did not agree at all. It was more of a situation where if we did three changes we would agree. What happens is that one or two are taken, and the other one is kept off the table. That is exactly what happened in the changes to CHST.

Newfoundland has felt it probably more than any other province because their numbers are declining. That makes their situation that much more challenging. I can only empathize.

Senator Furey: Surely you agree that if we continue with a straight per capita distribution of those funds, that that gap will continue to widen?

Mr. LeBlanc: I agree. Our premier has made presentations with regard to the CHST at the First Ministers' meetings pointing out that there should be some factoring into it including severity of different indicators such as cancer. Nova Scotia has one of highest rates of cancer in per capita in Canada. We have many other factors that play into that. Those are issues that deserve a debate. It makes sense that when you give CHST money, these things should be factored into it.

Senator Finnerty: Has there been any study on why the cancer rate is so high? Is it contamination of the fish?

Mr. LeBlanc: That is a good question. There have been more studies than I can count. In Cape Breton there was a huge industrial base, and many people feel it may be attributed to that. I am not an expert and cannot speak about that. We are also downwind from many of the carbon-burning states that produce electricity. There are many different ideas concerning the cause of the cancer. I am not really competent to speak on what may be causing it. However, the facts speak for themselves. We have a very high incidence of cancer. It has taken a huge human toll on everyone, let alone on the system itself. It is a difficult aspect of Nova Scotia life.

poser des problèmes particuliers fort préoccupants. Avant qu'on modifie la formule du TCSPS il y a un certain nombre d'années, on tenait compte de certains aspects dans la façon dont le financement était réparti. On a alors cessé de prendre en compte ces facteurs et opté pour une répartition fondée uniquement sur la population. Compte tenu de la complexité de ces accords, nous devons garder à l'esprit qu'on a consacré énormément de temps et d'énergie à leur élaboration. C'est ce qui me fait dire qu'on doit faire preuve de prudence avant de proposer qu'on opte pour une formule plus simple. Le TCSPS comportait autrefois ce genre de protection.

Il est arrivé souvent qu'Ottawa dise que nous étions convenus de changer telle ou telle chose alors que ce n'était pas du tout le cas. Ce qui avait plutôt pu se produire, par exemple, c'est qu'après que nous ayons donné notre accord à ce qu'on apporte, disons, trois modifications de front — indissociables à nos yeux —, on ait fini par en laisser une ou deux de côté. C'est précisément ce qui est arrivé quand on a apporté des changements au TCSPS.

Terre-Neuve s'en est probablement ressentie plus que n'importe quelle autre province, étant donné son déclin démographique. Sa situation s'en trouve beaucoup plus problématique. Je ne puis que sympathiser avec les Terre-Neuviens.

Le sénateur Furey: J'en déduis que, comme moi, vous estimez que, si nous continuons à répartir ces fonds simplement en fonction de la population, le fossé continuera de s'élargir.

M. LeBlanc: Je suis tout à fait de votre avis. À l'occasion de conférences des premiers ministres, le nôtre s'est efforcé de faire valoir qu'on devrait tenir compte de certains facteurs dans la répartition des fonds du TCSPS, notamment de l'incidence des cas de cancer. La Nouvelle-Écosse a un des plus hauts taux de cas de cancer par habitant au Canada. Nous avons de nombreux autres facteurs qui entrent en jeu à cet égard. Ce sont là des questions qui méritent qu'on en débatte. Il serait logique de tenir compte de ces facteurs au moment d'établir le mode de répartition des fonds du TCSPS.

Le sénateur Finnerty: A-t-on effectué des études pour découvrir pourquoi le taux de cancer est si élevé? Est-ce parce que le poisson est contaminé?

M. LeBlanc: C'est une bonne question. On a effectué sur ce sujet d'innombrables études. Au Cap-Breton, il y avait une immense base industrielle, et nombreux sont ceux qui pensent que c'est peut-être là que réside l'explication de cette incidence élevée du cancer. Je ne suis pas un expert en la matière et je ne saurais me prononcer là-dessus. Il y aussi que nous nous trouvons dans la trajectoire des vents provenant des États américains qui produisent leur électricité au moyen de centrales thermiques au charbon. On avance beaucoup d'hypothèses concertant la cause du cancer. Je ne suis pas vraiment en mesure de me prononcer sur cette question. Cependant, les faits parlent d'eux-mêmes. Nous avons une incidence très élevée de cancer. Cette maladie a fait un grand nombre de victimes; elle a également eu d'énormes conséquences pour le système de santé lui-même. C'est un aspect pénible de la vie en Nouvelle-Écosse.

We also have a high incidence of smoking, which is difficult to change. We raised the taxes again last week. I mentioned that at the First Ministers' meeting in Vancouver three or four weeks ago and was pleased to see six or seven of the provinces raise their taxation levels on tobacco. It is the most effective deterrent that we can utilize. My next-door neighbour who smokes was not very happy, but I think it was the right thing to do.

Senator Banks: We are talking about equalization but you have raised the question of transfer payments. Provinces seem to omit the fact that the directed, strings-attached transfer payments which used to be made at the request of the provinces were turned into more or less block grants, to which there are fewer strings attached, and tax room, commonly referred to as tax points.

There are people in the country who insist that when we are looking at questions about CHST, we must include in the calculation the tax room that was vacated by the Government of Canada. Those tax points were in effect transferred to the provinces.

The provinces seem to want to disregard that issue and discuss the CHST and how insufficient it is. I ask you to comment on that.

Mr. LeBlanc: This reminds us of the Second World War when we gave some tax room to the federal government for a little while and never got that back either.

The Chairman: You are not still complaining about that?

Senator Banks: I guess it is a question of where we draw the line.

Mr. LeBlanc: It is a two-edged sword. There were some tax points given up and I do not dispute that. The federal government often puts that point forward. You also bring up the point that there are some strings attached. Many provinces feel that the provinces are to put in place programs that are, in large part, designed by the federal government.

Look at the Canada Health Act. It dictates standards and how we are to do things but basically the provinces are responsible to do it. There are no more challenging programs to deliver than health programs, but there are others. I remember when the Solicitor General brought in the Young Offenders program. The federal government was in many new programs at 70 per cent or 50 per cent for the long haul, but they pulled out of many programs that are now 100 per cent provincial programs. Those are our challenges.

Nous avons également un taux élevé de tabagisme, ce qui est difficile à changer. Nous avons augmenté les taxes sur le tabac la semaine dernière. J'en ai fait mention à la conférence des premiers ministres à Vancouver il y a trois ou quatre semaines, et j'ai été heureux de voir que six ou sept autres provinces avaient elles aussi augmenté leurs taxes sur le tabac. C'est la mesure la plus dissuasive que nous puissions prendre à cet égard. Mon voisin immédiat, un fumeur, ne s'en est pas trop réjoui, mais je crois personnellement que c'est ce qu'il nous fallait faire.

Le sénateur Banks: Nous discutons de péréquation, mais vous avez soulevé également la question des paiements de transfert. Les provinces semblent faire abstraction du fait que les paiements de transferts ciblés et accompagnés de conditions, qui avaient été institués à l'origine à la demande des provinces, ont été transformés en subventions globales, lesquelles sont assorties de moins de conditions, ainsi qu'en marge fiscale — les points d'impôt, comme on dit généralement.

Il se trouve des gens dans notre pays qui souhaiteraient que, lorsqu'on se penche sur les questions relatives au TCSPS, on prenne en considération, dans le calcul de ce transfert, la marge fiscale qui a été cédée par le gouvernement du Canada. Ces points d'impôt ont en effet été transférés aux provinces.

Les provinces semblent ne vouloir tenir aucun compte de cet aspect quand elles discutent de l'insuffisance du TCSPS. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. LeBlanc: Cela nous rappelle cette partie de notre marge fiscale que nous avions cédée au gouvernement fédéral pour un temps limité à l'époque de la Seconde Guerre mondiale et que nous n'avons jamais récupérée.

Le président: Vous n'êtes pas encore en train de vous plaindre de cela?

Le sénateur Banks: Selon moi, tout cela se ramène à la question de savoir où tirer la ligne.

M. LeBlanc: C'est une arme à deux tranchants. On nous a cédé un certain nombre de points d'impôt, et je ne le conteste pas. Le gouvernement fédéral fait souvent valoir ce point. Vous avez aussi souligné que ces transferts sont assortis de certaines conditions. De nombreuses provinces déplorent le fait qu'elles soient tenues de mettre en oeuvre des programmes qui, dans une large mesure, sont conçus par le gouvernement fédéral.

Prenez l'exemple de la Loi canadienne sur la santé. Elle dicte les normes et la façon dont les provinces doivent gérer leur système de santé, alors qu'au fond, ce sont les provinces qui sont responsables de ce secteur. Aucun programme n'est plus problématique à gérer que le programme des soins de santé, mais d'autres le sont aussi. Je me souviens quand le solliciteur général a parlé du programme des jeunes contrevenants. Le gouvernement fédéral participait jadis au financement de nombreux nouveaux programmes à hauteur de 70 ou de 50 p. 100 à long terme, mais il s'est retiré complètement de nombreux programmes qui sont maintenant entièrement financés par les provinces. C'est là que nous avons des problèmes.

Paul Martin still has a difficult job. We realize that he has national security issues, defence issues and so on. In time, though, the problems must be addressed. The Romanow report will come out next year; the interim report is intended to arrive early in the year and the main report later on.

Senator Oliver: We will also have the Kirby report.

The Chairman: It will come down earlier.

Mr. LeBlanc: What is the role of the federal government? It is a national problem and in order to solve it, we need a national solution. Up to now, it has been the responsibility of the provinces to deliver these programs. I am not belittling the contributions that we receive, but our needs are growing much faster than the money that we are getting from Ottawa. We started off at 50-50; we are down to 12.5 per cent plus the tax points. The divergence is huge and that is where the risk factors are. That is why the provinces are facing huge problems.

The Chairman: Minister, as you can judge from the attendance and participation, this has been a very stimulating and interesting morning. Thank you for that.

The committee adjourned.

Paul Martin a encore une tâche difficile à accomplir. Nous sommes conscients qu'il doit aussi tenir compte des besoins en matière de sécurité, de défense, et cetera. Tôt ou tard, les problèmes doivent cependant être réglés. Le rapport Romanow sera présenté l'an prochain; le rapport provisoire est censé être publié tôt dans l'année, et le rapport définitif, plus tard.

Le sénateur Oliver: Nous aurons également le rapport Kirby.

Le président: Il sera produit plus tôt.

M. LeBlanc: Quel est le rôle du gouvernement fédéral? Il s'agit là d'un problème qui touche l'ensemble du pays, et, pour le résoudre, il nous faut donc une solution nationale. Jusqu'à maintenant, il a incombé aux provinces d'offrir ces programmes. Je ne veux pas minimiser l'importance des contributions que nous recevons du gouvernement fédéral, mais nos besoins croissent beaucoup plus vite que les montants qu'Ottawa nous verse. Au départ, ces dépenses devaient être financées à parts égales par le gouvernement fédéral et les provinces, mais nous devons maintenant nous contenter d'une contribution fédérale de 12,5 p. 100 plus les points d'impôt. L'écart est énorme, et c'est là où résident les facteurs de risque. C'est ce qui explique que les provinces se retrouvent devant d'énormes problèmes.

Le président: Monsieur le ministre, comme vous pouvez en juger par les nombreuses présences et le dynamisme de notre discussion, la matinée que nous venons de passer avec vous a été on ne peut plus stimulante et intéressante. Nous vous en sommes reconnaissants.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage Paid Lettermail
Post payé Poste–lettre
03159442
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

APPEARING—COMPARAÎT

Neil LeBlanc, Minister of Finance of Nova Scotia.

Neil LeBlanc, ministre des Finances de la Nouvelle–Écosse.

WITNESS—TÉMOIN

From the Government of Nova Scotia:

Elizabeth A. Cody, Executive Director, Fiscal and Economic Policy, Nova Scotia Finance Department.

Du gouvernement de la Nouvelle-Écosse:

Elizabeth A. Cody, directrice exécutive, Politiques fiscales et économiques, ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse.

Available from:
Public Works and Government Services Canada — Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En vente:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition
Ottawa, Canada K1A 0S9